

MAROC
MINISTÈRE DU PLAN
DIRECTION DE LA STATISTIQUE

FRANCE
INSEE
ORSTOM

ASSOCIATION INTERNATIONALE
DES STATISTICIENS D'ENQUÊTES

**SEMINAIRE
SUR LES STATISTIQUES
DE L'EMPLOI
ET DU SECTEUR NON STRUCTURE**

Rabat, 10-17 Octobre 1984

rapport des sessions

F 21 727

Ce séminaire consacré à l'emploi et au secteur non structuré a pu être réalisé grâce à l'hospitalité du Royaume du Maroc qui a fourni l'appui logistique nécessaire et grâce à la générosité de la Commission des Communautés Européennes et du Ministère français des Relations Extérieures.



ORIGINES DU SEMINAIRE

En 1981, s'est tenu à Dakar, sous le patronage du Sénégal, de la France et de l'une des sections de l'Institut International de Statistique, l'Association Internationale des Statisticiens d'Enquête (A.I.S.E.), un séminaire consacré à la méthodologie des recensements et enquêtes par sondage et destiné à faciliter l'échange d'expériences méthodologiques au bénéfice des statisticiens des pays en voie de développement.

Plus de vingt statisticiens, provenant de douze pays d'Afrique et de Madagascar, y avaient participé, et plusieurs organismes français, espagnol et internationaux avaient envoyé des représentants. Devant le succès de ce séminaire, il a été décidé de renouveler l'opération. Après consultation de tous les pays concernés par la détermination d'un sujet, c'est finalement le thème des statistiques de l'emploi et du secteur non structuré qui a été retenu, et, dès la fin de l'année 1982, le gouvernement du Maroc donnait son accord pour accueillir le séminaire.

Ce second séminaire s'est donc déroulé à Rabat du 10 au 17 octobre 1984 et a rassemblé vingt-quatre participants d'Afrique (non compris le Maroc) et d'Haiti, de très nombreux participants marocains, ainsi que des représentants de divers organismes français et du Bureau International du Travail.

Que soient remerciées ici toutes les institutions nationales et internationales qui ont permis la réalisation de ce séminaire en contribuant à son financement :

- la Commission des Communautés Européennes ;
- l'Organisation des Nations-Unies (Programme des Nations-Unies pour le développement) ;
- le Bureau International du Travail ;
- l'Institut du Sahel ;

- l'Association Internationale des Statisticiens d'Enquête (A.I.S.E.) ;
- le Centre européen de formation des statisticiens-économistes des pays en voie de développement (C.E.S.D., Paris) ;
- l'Institut National de la Statistique de Tunisie ;
- le Ministère français des Relations Extérieures ;
- l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (ORSTOM, France) ;
- l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE, France),

et enfin tout spécialement la Direction des Statistiques du Ministère du Plan du Maroc.

COMPOSITION DU COMITE D'ORGANISATION

Président	M. Malinvaud	Directeur Général de l'I.N.S.E.E.
Vice-Présidents	M. Cherkaoui	Secrétaire Général du Plan du Maroc
	M. Théodore	Représentant du Président de l'A.I.S.E.
Membres	M. Tadili	Directeur Général de la Statistique. Maroc
	M. Thibau	Chef du Département de la Coopération, I.N.S.E.E.
	M. Ruellan	Directeur Général de l'O.R.S.T.O.M.
	M. Grais	Chef du service Emploi-Revenus I.N.S.E.E.
	M. Diop	Directeur du C.E.S.D.
	Secrétariat scientifique	Mme. Fizazi
M. Azzabi		Direction de la Statistique Maroc
Mme. Tahon		I.N.S.E.E.
M. Charmes		O.R.S.T.O.M.
M. Blanc		I.N.S.E.E.
M. Roy		I.N.S.E.E.
M. Schwartz		Ministère des Relations Extérieures France

OBJECTIFS DU SEMINAIRE

On a coutume d'analyser la situation de l'emploi dans un pays, à partir des seules statistiques de ménages (Recensements de Population lorsque les questions sur l'activité sont exploitées ; enquêtes par sondage auprès des ménages, lorsqu'il en existe). Ces sources permettent en général une bonne connaissance relative de la population active, occupée et en chômage ; elles fournissent plus rarement la répartition de cette population en catégories professionnelles, et statuts dans la profession ; et encore plus rarement la répartition par branche d'activité. Le mérite essentiel de ces sources est d'appréhender le phénomène dans sa totalité, sinon dans son détail, et de servir ainsi de base pour les projections des planificateurs.

En regard de ces statistiques démographiques, les statistiques d'entreprises ont longtemps été négligées : Enquêtes et recensements, statistique d'origine administrative portant sur les entreprises et établissements économiques sont surtout utilisées en Comptabilité Nationale. Parce que l'exhaustivité de leur couverture est rarement assurée, ces sources sont faiblement exploitées en vue d'éclairer les problèmes de l'emploi. Lorsqu'elles l'ont été (parce que certaines des informations ainsi collectées sont d'une qualité nettement supérieure : statut, branche d'activité, taille de l'entreprise...), on s'est rarement préoccupé de faire le lien avec les données globales issues des Recensements de Population : l'absence de données sur le secteur informel (ou non structuré) et l'artisanat ne permettait d'ailleurs pas d'aller très loin en ce sens.

De ce fait, les statistiques d'emploi par branche d'activité sont souvent très insuffisantes, et il n'est guère possible de relier les données de population active avec les données de production, ce qui constitue un handicap prohibitif pour le planificateur. Enfin la répartition de l'emploi selon la taille des entreprises, et selon leur statut, sont des éléments issus des statistiques d'entreprises, dont on perçoit mieux aujourd'hui l'importance en matière de définition des politiques d'emploi et d'adéquation formation-emploi.

En ce sens, il est clair qu'une analyse comparative systématique des diverses sources d'information disponibles est une orientation majeure permettant d'éclairer d'un jour nouveau les phénomènes de l'emploi, du sous-emploi et du chômage. Sans doute les variations dans les concepts, définitions, nomenclatures, méthodes d'observation et champs d'investigation,

rendent-elles difficiles de telles comparaisons. Mais cet obstacle une fois surmonté, on s'aperçoit que les modalités d'appréhension des phénomènes peuvent en être radicalement modifiées, et les méthodes de prévision et de planification considérablement améliorées.

L'appréhension directe (par voie d'enquêtes) ou indirecte (par l'analyse comparative) du secteur non structuré pose des problèmes tout aussi délicats de définition et de champ d'investigation.

S'il existe de nombreuses définitions du secteur non structuré, en particulier lorsqu'elles sont établies a posteriori sur la base d'une pluralité de critères, en revanche les définitions empiriques a priori destinées à déterminer le champ de l'investigation partent en général toutes du même principe : appartiennent au secteur non structuré toutes les activités non agricoles qui ne ressortissent pas du secteur moderne, c'est-à-dire qui ne sont pas couvertes par les statistiques d'entreprises (statistiques d'enquêtes ou administratives). Parfois ce principe revient à un critère de taille (nombre d'emplois), mais le plus souvent il s'agit d'un critère de tenue de comptabilité qui rend évidemment difficiles les comparaisons internationales. Ce dernier problème est d'ailleurs l'un de ceux que se propose de poser le séminaire.

Thèmes du séminaire :

1 - Inventaire des sources d'information sur l'emploi et le secteur informel ou non structuré.

Ces inventaires par pays ne feront pas l'objet d'une présentation détaillée lors du séminaire, mais constitueront une documentation de base extrêmement utile qui sera distribuée aux participants.

Comme il a été dit, ces inventaires nationaux auront été élaborés par les participants, en liaison avec le Secrétariat du Séminaire.

Les inventaires ne consisteront pas seulement en une simple liste des sources, mais en la description détaillée de ces sources pour tout ce qui touche les problèmes d'emploi selon la grille suivante :

- Sources :
- Recensements et enquêtes auprès des ménages (Recensements de Population, enquêtes sur l'emploi auprès des ménages ; autres enquêtes auprès des ménages...)
 - Recensements et enquêtes auprès des entreprises ou des établissements (Recensements d'établissements, enquêtes annuelles d'entreprises, enquêtes sur le secteur non structuré...)
 - Sources administratives et fichiers (Caisse de Sécurité Sociale, déclarations de salaires, fichier des patentes, déclarations fiscales, etc...)

Critères-descriptifs : Date des opérations, périodicité, objectifs, champ géographique et socio-économique, concepts, définitions, unités

d'observation, nomenclatures, questionnaires ou support des informations, fiabilité, utilisations, résultats disponibles, publications... Pour les fichiers, on précisera également les méthodes de mise à jour et l'interconnexion éventuelle avec d'autres fichiers.

La description devra être détaillée et approfondie : en particulier, les concepts et définitions seront précisés en se référant éventuellement au manuel d'instructions aux enquêteurs ; par exemple, les enquêteurs ont-ils reçu l'instruction de vérifier si les femmes s'étant déclarées "au foyer" donc inactives, n'exerçaient pas en réalité une activité économique en tant qu'aides familiales ou indépendantes ?

La description devra être faite en vue de faciliter l'analyse comparative, en précisant par exemple les modalités de passage d'une nomenclature à l'autre.

2 - Approches du secteur non structuré à travers les enquêtes sur l'emploi et les Recensements de Population.

Les enquêtes sur l'emploi auprès des ménages et les Recensements de Population seront ici mis à contribution dans la mesure où les concepts et nomenclatures utilisés, et les données collectées, permettent une certaine perception du secteur non structuré.

C'est le cas bien entendu des activités dites marginales dans les enquêtes tunisiennes.

Mais on pense ici particulièrement au statut dans la profession (indépendant, patron avec tant de salariés, aide familial...), au mode d'exercice de l'activité (domicile, avec local ou sans local...), au rythme d'activité (temps plein, temps partiel, avec un ou plusieurs employeurs...) et bien sûr à la catégorie professionnelle, tous critères qui croisés entre eux, ou par leur propre détermination, peuvent éclairer le champ de certaines catégories d'artisans ou de commerçants, ou d'activités "non structurées" d'une façon générale.

Le Maroc, le Sénégal et la Tunisie peuvent utilement faire part de leur expérience en la matière ; mais bien d'autres pays pourront apporter leur contribution à travers les Recensements de Population. L'expérience internationale du BIT (en Asie et en Amérique Latine particulièrement) pourra également faire l'objet d'exposés.

3 - Présentation d'enquêtes ou de sources originales.

Dans les pays où les enquêtes spécifiques ont couvert le champ de l'artisanat, du petit commerce, du secteur non structuré ou informel, une présentation détaillée sera faite de ces enquêtes, selon le canevas précédemment proposé, et en insistant sur la présentation des résultats, les objectifs poursuivis et les utilisations de l'enquête, et les comparaisons avec le secteur moderne.

La limitation de ces enquêtes à la capitale ou à une ou plusieurs grandes villes (ou au contraire au milieu rural) ne devra pas empêcher de procéder aux comparaisons avec le secteur moderne.

A priori, et sous réserve de compléments apportés par les participants au séminaire, les enquêtes réalisées en Afrique sur le secteur non structuré sont les suivantes :

- Les enquêtes du Bureau International du Travail réalisées à travers le Programme des Emplois et des Compétences Techniques en Afrique (PECTA), dans les villes de Nouakchott, Lomé, Ouagadougou, Yaoundé, Bamako, Kigali. Ces enquêtes ont été réalisées selon des méthodologies comparables et sont donc susceptibles de comparaisons directes.

- L'enquête du PECTA sur la ville de Niamey.

- Les enquêtes nationales réalisées en Tunisie.

- Le Recensement des Etablissements réalisé en Côte d'Ivoire, et les enquêtes spécifiques sur le secteur non structuré dans ce pays.

- Les enquêtes sur l'artisanat réalisées au Sénégal, ainsi que diverses enquêtes plus ponctuelles.

- Les diverses investigations indirectes permettant d'approcher l'importance du secteur non structuré : Haïti, Djibouti, etc... Ces dernières présentations introduisent à un troisième thème du séminaire : l'analyse comparative des sources de données sur l'emploi.

Plus rarement les sources autres que les enquêtes ont pu faire l'objet d'exploitations systématiques et spécifiques en vue de dénombrer le secteur non structuré : c'est la cas par exemple du fichier des patentes en Côte d'Ivoire.

Ces expériences ne doivent pas être négligées, même si elles sont rares, et seront exposées chaque fois que possible.

4 - Analyse comparative des sources.

Qu'ils aient mené ou non des investigations spécifiques sur le secteur non structuré, un certain nombre de pays ont procédé à des analyses comparatives de sources de données sur l'emploi, afin d'en faire ressortir le volume d'emploi que représente le secteur non structuré. On peut citer entre autres les cas de la Tunisie, de la Côte d'Ivoire, du Togo, d'Haïti, de l'Egypte...

La description des diverses sources disponibles énumérées et analysées au point 1 doit permettre de faire ressortir les principales composantes de l'emploi non agricole au niveau national, à savoir :

- Administration
- Secteur public et à participation publique
- Secteur privé moderne
- Secteur non structuré des petits établissements
- Secteur non structuré non localisé en établissements, et cela, par branche d'activité.

Sans doute n'est-il pas toujours possible de descendre jusqu'à un tel degré de détail, mais la présentation de cas précis devrait conduire les participants au séminaire à examiner dans quelle mesure de telles analyses sont possibles pour leur pays. D'ailleurs, en fonction de l'intérêt qu'y porteront les participants, il devrait pouvoir être envisageable de jeter les bases d'une telle analyse au cours de la préparation même de ce séminaire : les participants sont instamment conviés à préparer activement ce type de travail.

Ce découpage de l'emploi entre ses diverses composantes est un élément important pour l'amélioration de la planification de l'emploi qui peut être considérée comme l'un des principaux objectifs poursuivis par l'approche statistique du secteur non structuré.

5 - Synthèse méthodologique et traitement des données.

On souhaiterait retenir des diverses expériences nationales présentées les principaux éléments méthodologiques d'un système intégré d'investigation sur le secteur non structuré, qui soit modulable en fonction des objectifs poursuivis, et des moyens disponibles. Ces éléments méthodologiques concerneront :

- la constitution de la base de sondage et le plan de sondage (recensements d'établissements, sondages aréolaires, etc...) ;
- les unités d'échantillonnage, d'observation et d'analyse (ménage, local, établissement, entreprise...) ;
- le contrôle et les erreurs d'observation ;
- les méthodes de redressement ;
- l'analyse de la cohérence des résultats avec d'autres sources d'information.

Une attention particulière sera portée à la question du traitement des données qui est souvent l'un des points les plus faibles du système d'investigation : problèmes de codification, chiffrement, apurement, etc... Plus précisément, on se penchera sur l'organisation et la structure de la chaîne de traitement, les logiciels utilisés en relation avec le matériel de traitement, les principaux tableaux statistiques élaborés.

Là encore, il est souhaité que les participants recensent les divers obstacles rencontrés à ce niveau dans leurs propres expériences.

Cette session du séminaire vise à aboutir à une série de recommandations concernant :

- la mise en place d'un système d'investigation plus ou moins élaboré en fonction des moyens à mettre en oeuvre et des ressources disponibles ;
- l'amélioration de certaines sources administratives ou statistiques (notamment en matière de relevé et de traitement d'informations) ;
- l'amorce de coopérations interministérielles et inter-Etats en vue de réaliser des approches intégrées et approfondies du phénomène.

6 - Objectifs et perspectives de l'amélioration de l'investigation statistique sur le secteur non structuré.

Objectifs, perspectives et utilisations actuelles des méthodes d'investigation sur le secteur non structuré sont multiples et divers ;

- En matière de planification et de prévision de l'emploi, il peut être utile de distinguer, comme il vient d'être dit, plusieurs composantes dont certaines sont mieux connues que d'autres, et sur lesquelles les pouvoirs publics peuvent influencer directement ou indirectement.

- La formation sur le tas dispensée par le secteur non structuré touche un grand nombre de jeunes, concurremment au système scolaire. Cette formation sur le tas, qui présente des aspects extrêmement positifs, doit être consolidée par des actions appropriées. C'est là l'un des principaux objectifs poursuivis par les enquêtes du BIT/PECTA. Bien évidemment la planification de la formation et la politique de l'adéquation formation-emploi sont considérablement améliorées par les progrès de l'investigation sur le secteur non structuré.

- La définition de mesures appropriées de politique économique, notamment en matière de promotion de l'artisanat, des petits métiers, et des petites et moyennes entreprises, résulte également d'une amélioration des connaissances sur le secteur non structuré.

- Enfin, la prise en compte de la contribution à la formation du Produit et du Revenu National, d'un secteur jusque là négligé, permet à la Comptabilité Nationale de mieux cerner la réalité économique qu'elle est censée décrire : la réévaluation des PIB et de l'Investissement global qui en résulte a d'ailleurs pour effet d'améliorer la prévision de l'emploi dont on a déjà dit qu'elle était l'un des premiers instruments du planificateur a avoir bénéficié de l'approfondissement des connaissances sur le secteur non structuré.

- On citera également pour mémoire le rôle que joue la connaissance du secteur en matière de planification et de réhabilitation urbaines.

*

* * *

D'une façon générale, il est attendu que les participants contribuent au séminaire en préparant une description des diverses sources d'information utilisables, et des enquêtes ou études spécifiques sur le secteur non structuré qui ont pu avoir lieu dans leurs pays respectifs ainsi que des autres sources ou enquêtes pouvant donner des indications sur l'emploi dans ce secteur.

On souhaite ainsi parvenir à des synthèses nationales véritablement exhaustives et opérationnelles, susceptibles d'être publiées dans un bilan régional sur l'état de la question.

PROGRAMME ET DEROULEMENT DES TRAVAUX.

MERCREDI 10 OCTOBRE : matin

- . Ouverture du séminaire par Monsieur le Ministre du Plan.
- . Allocution de Monsieur G. Théodore représentant le Président de l'AISE et le Directeur Général de l'INSEE.
- . Organisation du séminaire.

MERCREDI 10 OCTOBRE : après-midi

SESSION 1 : Définitions et concepts : Emploi, chômage, sous-emploi, secteur non structuré.

Président	: M. BEN ABDALLAH	(Maroc).
Animateur	: M. NDIAYE	(Sénégal).
Rapporteur	: M. BLANC	(France).

Interventions :

- Bernard GRAIS (INSEE) : les recommandations internationales concernant les statistiques de l'emploi, du chômage et du sous-emploi.
- Farhad MEHRAN (BIT) : Une proposition pour la mesure de l'emploi dans le secteur non structuré, dans les enquêtes auprès des ménages.
- Jacques CHARMES (ORSTOM) : Le secteur non structuré, l'emploi et le sous-emploi. Quelques réflexions sur les concepts utilisés dans les enquêtes.
- Mohamed TEBBA (Université, Casablanca) : Formes d'activités et pluristructuralité du marché de l'emploi au Maroc.
- Etienne FOTSO (Statistique, Cameroun) : Analyse critique de la définition et de la procédure d'application des principaux concepts liés à l'emploi et au secteur non structuré*.

* Non présenté en séance.

JEUDI 11 OCTOBRE : matin

SESSION 2 : Inventaire par pays des sources d'information sur l'emploi et le secteur non structuré.

Président : M. SOUAMES (Algérie)
Animateur : M. KOUDAYA (Togo)
Rapporteur : M. OUDIN (France)

Interventions :

- Paul KOFFI KOFFI (Ministère du Travail, Côte d'Ivoire) : Analyse comparative des sources de données sur l'emploi en Côte d'Ivoire.
- Attitso AKPAKA (Direction du Travail, Togo), Akakpo KOUDAYA (Statistiques, Togo), Alfred SCHWARTZ (ORSTOM, Togo) : Inventaire des sources d'information sur les statistiques de l'emploi et du secteur non structuré au Togo.
- Mohamed AFRHOUL (Statistique, Maroc) : Inventaire des sources d'information sur les entreprises et les établissements.
- Jeannot MOUSSIMA (Statistique, Cameroun) : Inventaire des sources de données sur l'emploi et le secteur informel.*
- Harish BUNDHOO (Statistique, Ile Maurice) : Sources of Employment in Mauritius.*

JEUDI 11 OCTOBRE : après-midi

SESSION 3 : Les enquêtes auprès des ménages et l'approche du secteur non structuré.

Président : M. ABZAHD (Maroc)
Animateur : M. GARDINER (Haïti)
Rapporteur : M. DAHO (Côte d'Ivoire)

Interventions :

- Farhad MEHRAN (BIT) : Les enquêtes méthodologiques du BIT au Costa Rica et au Kerala (Inde).
- Abdelaziz SAMRAOUI (Statistique, Maroc) : Enquête nationale sur la population active.
- Mohamed M'RABET : (Statistique, Maroc) : L'emploi au Maroc: Sources d'information, niveaux, structures et difficultés d'approche.
- Hamidou BA et Ndiappe NDIAYE (Statistique, Sénégal) : Méthodologie de l'enquête main-d'oeuvre - migration 1979.

* Non présenté en séance.

- Ahmed SOUAMES (Ministère du Plan, Algérie) : L'enquête main-d'oeuvre en Algérie.
- Mohamed ABZAHD : (Statistique, Maroc) : L'observation de l'emploi à travers les enquêtes auprès des ménages: aspects méthodologiques.*

VENDREDI 12 OCTOBRE : matin

SESSION 4 : Les enquêtes d'entreprises ou d'établissements et l'approche du secteur non structuré.

Président : M. MOUSSA (Tunisie)
Animateur : M. GOUREY (Côte d'Ivoire)
Rapporteur : M. ROY (France)

Interventions :

- Mahmoud DRIRA (Statistique, Tunisie) : Les recensements d'établissements en Tunisie.
- Ahmed BENRIDA (Ministère du Plan, Maroc) : L'étude Education - Formation-Emploi au Maroc.
- Xavier OUDIN (Ministère de l'Industrie, Côte d'Ivoire) : le recensement des établissements en Côte d'Ivoire.
- Alfred SCHWARTZ (ORSTOM, Togo) : Quelques aspects d'une recherche sur l'emploi au Togo.
- Justin ADJIKOUIN (Statistique, Bénin) : Le recensement des entreprises artisanales au Bénin.

VENDREDI 12 OCTOBRE : après-midi

SESSION 5 : Les enquêtes spécifiques sur le secteur non structuré.

Président : M. DEOP (Sénégal)
Animateur : M. AKPAKA (Togo)
Rapporteur : M. RHAZAL (Maroc)

Interventions :

- Raymond GARDINER (Statistique, Haïti) : Inventaire descriptif du secteur non structuré en Haïti.
- Alfred SCHWARTZ (ORSTOM, Togo) : Les enquêtes sur le secteur non structuré au Togo.
- Jacques CHARMES (ORSTOM) : Les enquêtes du BIT sur le secteur non structuré en Afrique et l'enquête du PECTA à Niamey.

* Non présenté en séance.

LUNDI 15 OCTOBRE : matin

SESSION 6 : Les enquêtes spécifiques sur le secteur non structuré (suite).

Président : M. BAYINA (Congo)
Animateur : M. LUTEKE (Zaïre)
Rapporteur : M. SANAA (Tunisie)

Interventions :

- Mohamed MOUSSA (Statistique, Tunisie) et Alain VALETTE (ORSTOM, Tunisie) : L'enquête nationale sur les activités économiques en Tunisie.
- Omar BAJJOU (Statistique, Maroc) : Enquête BTP au Maroc. Elaboration de la base de sondage sur le secteur et présentation de quelques résultats de l'enquête.

LUNDI 15 OCTOBRE : après-midi

SESSION 7 : Analyse comparative des sources de données sur l'emploi : estimations globales du secteur non structuré.

Président : M. ADJIKOUIN (Bénin)
Animateur : M. SINDIHO (Burundi)
Rapporteur : M. SCHWARTZ (France)

Interventions :

- Abdoulaye DIOP (Statistique, Sénégal) : Essai d'analyse du secteur informel au Sénégal.
- Xavier OUDIN (Ministère de l'Industrie, Côte d'Ivoire) : Population et emploi en Côte d'Ivoire.
- Jacques CHARMES (ORSTOM) : Deux estimations du secteur non structuré en Tunisie : résultats de l'analyse comparative.

MARDI 16 OCTOBRE : matin

SESSION 8 : Le traitement des données.

Président : M. THEODORE (France)
Animateur : M. MINKO (Gabon)
Rapporteur : M. SAMRAOUI (Maroc)

Interventions :

- Marie-Claude DUTERIEZ (INSEE) : Traitement des données de l'enquête emploi en France.

-Mohamed MOUSSA (Statistique, Tunisie) et Alain VALETTE (ORSTOM, Tunisie) : Les tests de cohérence dans l'enquête nationale sur les activités économiques en Tunisie.

-Hervé DOMENACH (ORSTOM, Antilles) : Le traitement des données dans l'enquête emploi aux Antilles.

MARDI 16 OCTOBRE : après-midi

Synthèse méthodologique et adoption des projets de comptes-rendus.

Président : M. EL GHAZAU, Maroc

MERCREDI 17 OCTOBRE : matin

SESSION 9 : Objectifs et perspectives d'une meilleure connaissance du secteur non structuré.

Président : M. GRAIS (France)

Animateur : M. SOUMAILA (Niger)

Rapporteur : M. VALETTE (France)

Interventions :

-Ali SANAA (Ministère des Affaires Sociales, Tunisie) : Réflexions sur la promotion de l'artisanat et des petits métiers en Tunisie.

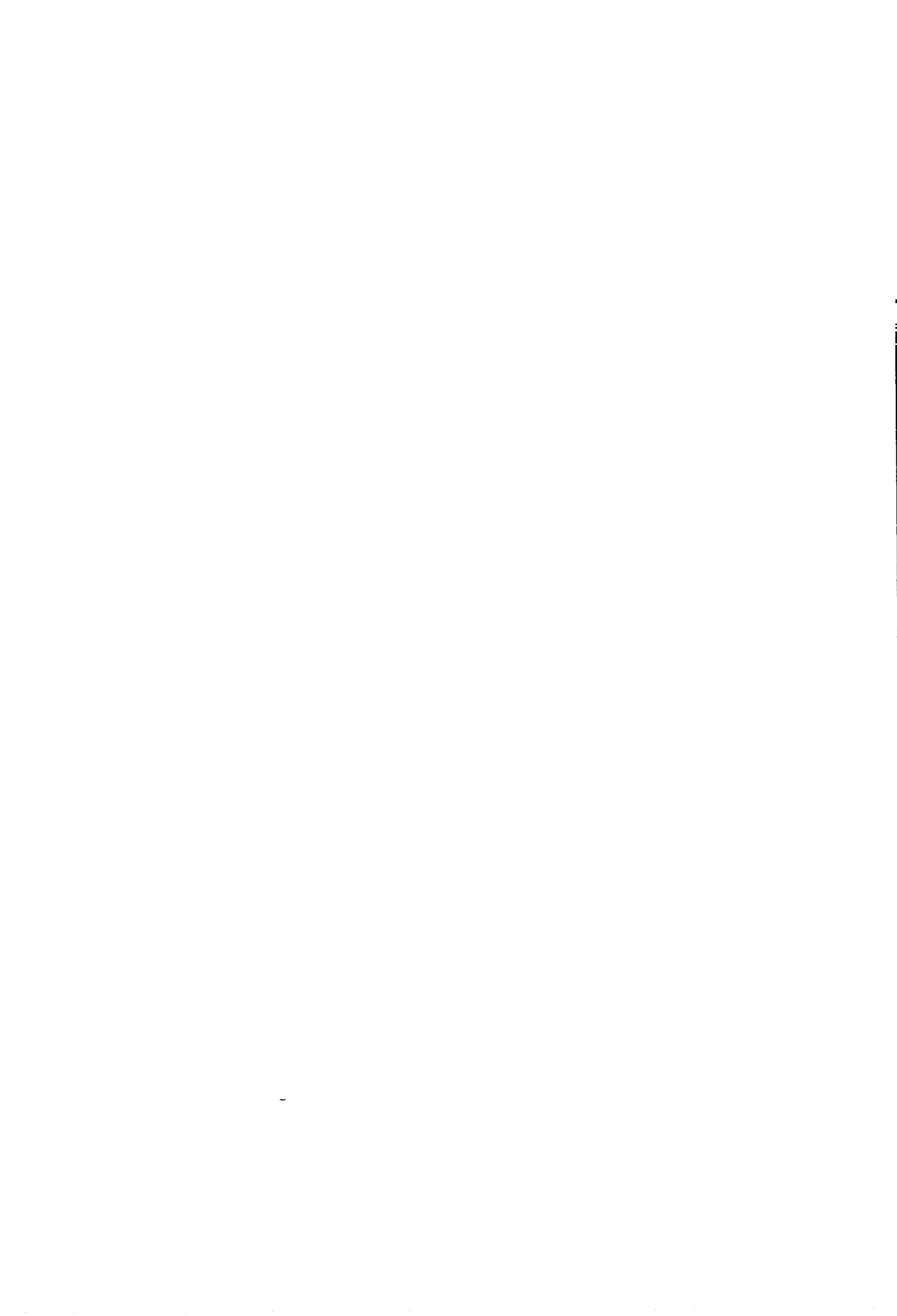
-Richard N'KWAYEB (Ministère du Plan et de l'aménagement du territoire, Cameroun) : Le secteur informel : Approche méthodologique et élément de politique de l'emploi au Cameroun*.

Recommandations finales

Allocution finale du Vice Président, représentant le Président de l'A.I.S.E.

Clôture du séminaire par M. CHERKAOUI, Secrétaire Général du Ministère du Plan.

* Non présenté en séance.



SEANCE D'OUVERTURE DU MERCREDI 10 OCTOBRE 1984.

Le séminaire a été ouvert par Monsieur le Ministre du Plan du Maroc en présence de Monsieur le Secrétaire Général du Plan et de Monsieur le Directeur de la Statistique.

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, Monsieur le Ministre du Plan a insisté sur les préoccupations actuelles du gouvernement du Maroc pour ce qui regarde le sujet central du séminaire, c'est-à-dire la délimitation du secteur non structuré, l'importance et la structure socio-économique de la population concernée.

Le Vice-Président du comité d'organisation a rappelé l'origine de la création de ce séminaire, les incertitudes attachées aux concepts et aux méthodes du thème retenu et a souligné, outre les soutiens nationaux et internationaux qui ont permis la mise sur pied de ce séminaire, l'aide exceptionnelle en une conjoncture budgétaire difficile, consentie par le gouvernement du Maroc pour accueillir le séminaire.

Discours prononcé par Monsieur Abdellaq TAZI, Ministre du Plan

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand plaisir d'inaugurer les travaux de ce séminaire organisé conjointement par l'Association Internationale des Statisticiens d'Enquêtes (AISE), l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), l'Institut français de Recherche Scientifique pour le développement en coopération (ORSTOM) et la Direction de la Statistique du Ministère du Plan. Je profite de cette occasion pour souhaiter la bienvenue à tous les participants de cette rencontre scientifique.

Mesdames et Messieurs,

Les investigations actuelles ont tendance à scinder dans nos pays l'économie nationale en secteur structuré et secteur non structuré. Ce phénomène n'est pas nouveau. Il trouve son actualité devant l'incapacité des doctrines économiques classiques à expliquer certaines difficultés de l'économie contemporaine.

Le Maroc, en tant que pays en développement, connaît depuis quelques décennies, un accroissement considérable de sa population. Celle-ci s'élevait à 20,4 millions de personnes d'après le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1982 alors qu'elle était de 15,2 millions en 1971, soit une augmentation de 32,8% au cours des onze dernières années. Près de 43% de la population totale résident en milieu urbain contre 35% en 1971. D'autre part, plus de la moitié de la population a moins de vingt ans.

La population active a été estimée en 1982 à près de 6 millions de personnes, soit un taux d'activité de 30%. D'un autre côté, il y a lieu de signaler que près de 44% de ces personnes actives résident en milieu urbain.

Le taux de chômage quant à lui, s'élevait à près de 11% de la population active. Ce chômage frappe surtout la jeunesse puisque près de 57% ont moins de 25 ans. Il est important de signaler que ce chômage visible n'est pas la seule cause de sous-utilisation de la main-d'oeuvre. Le sous-emploi et le chômage déguisé restent encore répandus, car beaucoup de personnes actives sont contraintes de s'adonner à de petits métiers pour subvenir à leurs besoins essentiels de subsistance.

Ainsi, la croissance de la population en âge d'activité, nettement plus rapide que celle de l'emploi offert par le secteur structuré, a permis, au fil des années, le développement du secteur non structuré. En effet, un grand nombre d'actifs, pour une raison ou une autre, offrant sans succès leur force de travail au secteur organisé, se dirigent vers le secteur informel, de sorte qu'actuellement, au Maroc, les activités artisanales occupent une place relativement importante dans notre économie. On estime leur part dans le PIB à près de 10%. Ces activités emploient par ailleurs près d'une personne sur cinq. Leur rôle social est donc considérable.

Le secteur informel apparaît de prime abord comme l'ensemble des activités échappant aux lois du marché et/ou au contrôle de l'Etat. Les

critères que vous êtes appelés à dégager pour identifier ce secteur doivent reposer plutôt sur les formes d'organisation de sa production et de ses échanges.

Afin de mieux saisir ses mécanismes, un système d'information doit être imaginé ayant pour objectif de suivre les multiples activités de ce secteur que ce soit au niveau de la production, de l'emploi, de l'investissement ou de la technologie appliquée.

Il faut reconnaître néanmoins que devant la diversité des activités du secteur informel et leur complexité, l'appareil statistique se trouve encore parfois désarmé. L'intérêt de ce séminaire est donc très grand. Par la qualité de ses participants je suis persuadé qu'on arrivera à dégager des solutions qui nous seront d'une grande utilité. Les recommandations que vous êtes amenés à proposer durant vos journées d'études, doivent nécessairement essayer de :

- 1/ Délimiter d'une manière claire le champ du secteur informel en raison des interpénétrations qui existent entre ce dernier et le secteur organisé,
- 2/ dégager des méthodes pour l'établissement des fichiers pour ce secteur et leur mise à jour,
- 3/ fournir des concepts, des définitions, des classifications et des nomenclatures tenant compte de ces spécificités,
- 4/ rechercher et élaborer des indicateurs spécifiques permettant d'appréhender les aspects statistiques et dynamiques du secteur informel,
- 5/ inciter au développement des sources et à l'élaboration de monographies pour ce secteur.

Mesdames et Messieurs :

Les statistiques sur l'emploi peuvent provenir de différentes sources : les recensements ou les enquêtes sur les établissements économiques, des fichiers administratifs, les recensements de population et les enquêtes auprès des ménages.

Concernant la collecte d'informations sur l'emploi, le Maroc possède une expérience relativement intéressante. Les recensements et les enquêtes menées auprès des ménages constituent actuellement les principales sources d'informations dans ce domaine. Ces opérations ont l'avantage de toucher l'ensemble de la population et de ne pas présenter de biais systématiques. Il y a lieu de signaler que les recensements de population nous ont apporté des résultats d'un grand intérêt. Ils ont en particulier fourni des informations pertinentes qui ont contribué à l'élaboration des bases de sondage pour les enquêtes post-censitaires et des fichiers pour les enquêtes sur les entreprises.

Aussi, afin de disposer d'un diagnostic détaillé sur la situation de l'emploi et son évolution, la Direction de la Statistique du Ministère du Plan effectue depuis 1976 une enquête annuelle auprès des ménages. Ceci dans le but d'enrichir l'investigation dans ce domaine et par voie de

conséquence de définir une politique permettant de résoudre les problèmes de l'emploi résultant de l'important accroissement démographique.

La Direction des Statistiques est en train actuellement de mettre en place un dispositif plus complet d'enquêtes auprès des ménages. Dans le cadre de ce programme intégré une enquête nationale permanente sur la population active a été lancée sur des bases nouvelles depuis avril de cette année en cours.

D'autres sources d'informations sur l'emploi existent au Maroc. Mais leur intérêt reste limité du fait de leur couverture insuffisante ou de leur manque de régularité. Il serait donc nécessaire de les améliorer et de les développer. Ce sera là un autre thème pour vos réflexions.

Mesdames et Messieurs :

Je ne saurais terminer sans adresser mes remerciements à tous les participants qui ont bien voulu s'associer à ce séminaire pour qu'ensemble nous méditations sur ces deux thèmes actuels. Je suis certain que l'expérience des participants sera stimulante et pleine d'enseignements. Cet échange d'expériences contribuera largement à la consolidation de la coopération entre nos pays dans le domaine statistique.

Mes remerciements vont également à l'Association Internationale des Statisticiens d'Enquêtes et l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques qui ont bien voulu choisir le Maroc comme terre de rencontre pour ce séminaire.

Encore, une fois, je voudrais souhaiter au nom du Gouvernement de Sa Majesté, la bienvenue à tous les participants. Je déclare ouvert le séminaire et vous souhaite plein succès dans vos travaux.

COMPTE RENDU DES SESSIONS

SESSION 1 : DEFINITIONS ET CONCEPTS : EMPLOI, CHOMAGE, SOUS EMPLOI, SECTEUR NON STRUCTURE.

1 - COMPTE RENDU

Une première communication a examiné les recommandations internationales en matière d'emploi, sous-emploi et chômage, à la suite de la 13ème conférence internationale des statisticiens du travail (Genève-Octobre 1982), où a notamment été reconnue la nécessité d'adapter les concepts aux pays en développement.

Les points importants résultant de cette conférence sont la révision de la définition du chômage, la modification de certaines définitions, et l'accent mis sur la mesure du sous-emploi. C'est ainsi qu'est retenue une définition unique du chômage à l'aide de trois critères : être sans travail, disponible pour travailler et à la recherche d'un travail, avec possibilité de suppression du troisième critère dans certains pays (tout en insistant sur la disponibilité).

Les interrogations et préoccupations des participants au séminaire portent principalement sur :

- la période de référence : l'adoption d'une courte période, par exemple la semaine, apparaît comme une règle rigide qui pourrait être utilement complétée par une approche portant sur l'année, correspondant au nouveau concept de "population habituellement active" introduit dans les recommandations de 1982;
- les durées travaillées;
- le critère de recherche d'un emploi, qui devrait être étendu aux personnes en sous emploi, phénomène reconnu comme important à mesurer partout ;
- l'âge de début d'activité.

Le deuxième exposé était relatif à l'application du concept de secteur non structuré aux enquêtes sur l'emploi auprès des ménages. En vue de formuler notamment une classification de la population active entre secteur structuré et secteur non structuré, le BIT a entrepris la réalisation de deux enquêtes expérimentales (l'une dans l'Etat de Kerala en Inde, l'autre au Costa-Rica). L'unité d'observation retenue est la personne, en relation

avec son activité économique, et par rapport à trois caractéristiques : niveau d'organisation, échelle d'opération et niveau technologique. Une autre notion introduite est le "type d'institution", qui permet d'éliminer ce qui appartient clairement au secteur structuré. Après que divers critères ont été envisagés, une définition simplifiée est retenue : toute personne travaillant dans une entreprise "non enregistrée" appartient au secteur non structuré, ainsi que toute personne travaillant dans une entreprise enregistrée ayant des caractéristiques propres aux premières (pas de sécurité sociale, pas d'émission de factures, etc.). On voit ici que le critère de taille n'est pratiquement pas utilisé.

L'intérêt des participants se focalise sur ce qu'on entend par "enregistrement", mais aussi type d'institution, etc.

Le troisième exposé, intitulé "Le secteur non structuré, l'emploi et le sous-emploi. Quelques réflexions à propos des concepts utilisés dans les enquêtes", passe en revue trois types de définition du secteur non structuré : définition avec pluralité de critères, définitions fonctionnelles (type "petite production marchande") et définitions empiriques.

Ce sont ces dernières qui sont privilégiées ici, avec une classification du secteur non structuré allant du "localisé" au "non localisé". Les liens avec la terminologie du BIT sont précisés (en particulier les concepts de "sédentaire" et "non sédentaire", "sur marché" et "hors marché").

Enfin sont décrits un certain nombre de concepts ayant une influence sur l'importance du secteur non structuré en terme d'emploi. Ce sont notamment :

- l'âge ;
- les populations actives marginales ;
- dans les enquêtes auprès des entreprises et des établissements, le statut dans la profession, le nombre d'employés et l'unité d'observation (comme le local par exemple).

Une dernière communication, d'une veine quelque peu différente des précédentes, invite à la réflexion en termes d'"articulation des différentes formes d'activité et pluristructure du marché de l'emploi".

Il s'agit d'une approche analytique, d'origine historique, qui prétend dépasser la dichotomie structuré - non structuré. Cette analyse recense ici cinq "formes d'activité" :

- exploitations familiales agricoles et artisanales ;
- grandes et moyennes exploitations agricoles "traditionnelles" ;
- unités de production capitalistes ;
- petite production marchande de "modernité" ;
- petite production marchande de "survie"

et met l'accent sur les flux de main-d'oeuvre (mobilités sociales) et diverses relations qui apparaissent dans cette sphère : relations de complémentarité, relations de contradiction et de domination. Dans cette approche, l'important est la détermination d'objectifs de politique d'emploi (ou de politique économique) d'où doivent découler des méthodes d'investigation.

Les participants insistent sur la nécessité de quantifier, et la difficulté de mesure de certains concepts dans de tels modèles.

2 - OBSERVATIONS GENERALES.

Le séminaire ayant noté la révision des concepts, à l'occasion de la dernière réunion de 1982 des statisticiens du travail, en vue de mieux les adapter aux conditions des pays en développement, a enregistré qu'il s'agit d'une première étape et il estime que pour les futurs travaux de 1987-1988, des réunions de spécialistes par grandes régions ou même sous-régions permettraient de mieux tenir compte des spécificités régionales notamment pour ce qui concerne la limite inférieure de l'âge d'activité, la notion de travailleur non salarié, le traitement des activités multiples, la notion de recherche d'un emploi, etc.

Le séminaire, ayant pris note des diverses tentatives pour tracer la limite du secteur non structuré, remarque que dans ce cas encore les spécificités des pays font que les critères de classement employés risquent dans une première phase d'être différents de pays à pays. L'accent a été mis sur l'intérêt de disposer d'indicateurs qui permettent une délimitation du domaine a priori et non a posteriori. Le séminaire est conscient :

- qu'il y a lieu de rechercher une approche opératoire de telle sorte que la collecte de l'information soit adaptée aux objectifs ;
- que toute définition restera sinon arbitraire tout au moins normative (ceci pour ne pas alourdir les questionnaires) ;
- qu'il y a lieu d'être attentif aux modifications de structure du secteur productif dans son ensemble afin d'éviter un déphasage des concepts et définitions mis en oeuvre.

L'accent a été mis également sur la nécessité de disposer d'informations chiffrées permettant d'apprécier :

- le caractère multiple des activités individuelles ;
- la mobilité des personnes, exprimée en flux brut entre le secteur urbain et le secteur rural, entre le secteur structuré et le secteur informel ;
- la complémentarité des secteurs et, dans certains cas, les problèmes posés par des apports de main d'oeuvre trop importants au bénéfice d'une branche particulière.

SESSION 2 : INVENTAIRE DES SOURCES D'INFORMATION SUR L'EMPLOI ET LE SECTEUR
NON STRUCTURE

1 - COMPTE RENDU

La première intervention concerne la situation en Côte d'Ivoire, et comporte les remarques suivantes :

- Emploi dans le secteur public : les investigations auprès des ménages sont mal adaptées pour connaître l'emploi dans le secteur public. Les administrations (notamment le Ministère de la Fonction Publique et le Service de la Solde) fournissent des informations divergentes et peu adaptées à l'analyse de l'emploi.

- Le secteur moderne privé et para-public est assez bien connu, que ce soit par les enquêtes auprès des ménages, l'enquête quinquennale de la main d'oeuvre ou les déclarations des entreprises. Il reste toutefois à mettre sur pied une enquête permanente qui permette un suivi conjoncturel.

- Secteur non structuré : une enquête spécifique en 1976 a été présentée par ailleurs. Un dénombrement est actuellement en cours mais, dans l'ensemble, l'information est très pauvre. La diversité et, parfois, la divergence des sources constituent un handicap, et une meilleure collaboration entre services administratifs devrait améliorer nettement cette situation.

Le second intervenant fournit des informations sur le Togo :

- Enquêtes auprès des ménages : trois recensements démographiques successifs sont présentés ; on a abaissé d'une opération à l'autre l'âge à partir duquel on mesure l'activité : 15 ans et plus en 1959, 12 ans et plus en 1970, 4 ans et plus en 1981.

- En plus des enquêtes périodiques sur les entreprises par la Direction de la Statistique, il existe plusieurs enquêtes spécifiques et ponctuelles sur le secteur non structuré à partir de 1969.

Enfin, les sources administratives, et en particulier la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, permettent de cerner précisément les entreprises modernes avec des informations sur l'emploi.

Le troisième intervenant décrit la situation au Maroc et s'attache à faire l'inventaire des fichiers administratifs d'entreprises et établissements. Ces fichiers sont nombreux mais leur exploitation se heurte à une série de problèmes :

* Il n'est pas possible de passer d'une entreprise à ses établissements, aucune connexion n'existe entre ces différents fichiers.

* Il n'y a pas d'identifiant unique et fixe. C'est pourquoi la Direction de la Statistique essaie de mettre au point une immatriculation unique, qui permette des regroupements et comparaisons entre fichiers.

* Les critères d'appartenance au fichier des patentes (le plus important) ne sont pas clairement définis.

* Plusieurs nomenclatures sont utilisées dans les diverses administrations.

2. OBSERVATIONS GENERALES

Les débats qui ont suivi ces communications ont fait ressortir les points suivants :

- Age minimum d'activité : sans prendre parti sur l'âge minimum souhaitable pour mesurer l'activité, les participants estiment qu'il est nécessaire que les pays publient les statistiques d'activité à partir d'un âge commun, quitte à ce que chaque pays publie des statistiques spécifiques pour les plus jeunes. Il serait ainsi possible d'établir des comparaisons internationales sur l'activité.

- Nomenclature : les participants estiment qu'il est nécessaire d'unifier les nomenclatures d'activité et de produits utilisées par les différents services d'un même pays. Des efforts sont actuellement menés en ce sens. Plus généralement, une concertation entre les pays d'une même zone faciliterait progressivement les comparaisons internationales.

- Fichiers : les deux problèmes principaux sont l'articulation de ces fichiers, par l'utilisation d'une immatriculation unique des entreprises, et leur mise à jour. Sur ce point certains ont exprimé l'opportunité, lorsque les fichiers administratifs sont peu fiables, de privilégier les informations provenant d'enquêtes sur le terrain. Un problème demeure qui est celui de la mise à jour permanente d'un répertoire d'entreprises et d'établissements.

- Organisation des services administratifs : une meilleure coordination des services disposant de fichiers et d'informations sur les entreprises et l'emploi est vivement souhaitée par l'ensemble des participants. Il est vivement souhaité que les délais d'accès des Directions de la Statistique aux informations des autres services soient réduits.

- La frontière entre le secteur structuré et le secteur non structuré : ce point a été abordé à l'occasion de l'appartenance ou non d'une entreprise à un fichier. Le critère du nombre d'employés, particulièrement dans les pays où il existe des enquêtes périodiques auprès des entreprises de plus

de dix employés, est contesté par une partie des participants, sans qu'il y ait néanmoins consensus sur ce point. Par ailleurs, la non appartenance à un fichier administratif semble être une des critères discriminants pour caractériser une unité du secteur non structuré.

SESSION 3 : LES ENQUETES AUPRES DES MENAGES ET L'APPROCHE
DU SECTEUR NON STRUCTURE.

1 - COMPTE RENDU

Les communications présentées au cours de cette séance ont porté principalement sur les expériences en matière d'enquêtes spécifiques auprès des ménages réalisées ces dernières années dans certains pays de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique Latine.

Comme l'a développé le représentant du Bureau International du Travail, en application des résolutions de la 13ème conférence Internationale des Statisticiens du travail relative aux statistiques de la population active, de l'emploi, du chômage et du sous-emploi, cette agence spécialisée des Nations-Unies a entrepris en Inde (Etat du Kerala) et au Costa-Rica, un "plan d'expérience" (étude de quatre groupes distingués selon la périodicité des visites) dont les résultats vont aider au cours de l'année 1985 à la rédaction d'un manuel, destiné à faciliter la mise en place de certains aspects des résolutions citées plus haut.

Les enquêtes pré-citées ont notamment déterminé une liste d'activités de personnes et précisé le type de travail pour lequel une personne est disponible. Par ailleurs, il est envisagé de recouper les déclarations des ménages auprès des entreprises les employant .

Il convient de noter que l'opération menée par le BIT ne s'intéresse pas particulièrement au secteur non structuré, mais à cette occasion, il a été expérimenté une batterie de questions destinées à identifier les personnes appartenant au secteur non structuré.

S'agissant des expériences nationales en matière d'enquêtes auprès des ménages visant à fournir des données statistiques sur les caractéristiques de l'emploi, les interventions des participants de certains pays représentés à ce séminaire ont mis en exergue les lacunes observées dans ce domaine à travers la plupart des enquêtes et des recensements réalisés dans leur pays (imprécision des concepts par exemple).

Le second intervenant a signalé, à l'occasion de sa présentation de l'enquête nationale du Maroc, que l'existence d'une seule question relative à l'activité entraîne une sous-estimation de l'activité et en particulier

l'omission de personnes actives de sexe féminin. Il a souligné également que la période de référence sur laquelle porte l'interrogation sur l'emploi ne devait pas être identique selon la nature de l'activité. Il a enfin, par une série originale de questions filtres, introduit les notions de population active de 1er et 2ème ordre.

Le troisième intervenant s'est attaché à montrer les difficultés d'approche de l'emploi au Maroc : une analyse de la population active et une étude de l'emploi dans le secteur non structuré ont mis en évidence les divergences existant entre les concepts relatifs à l'emploi utilisés par les différents départements ministériels ; il a de plus été regretté que les contraintes légales, en matière d'enregistrement notamment, restent sans effet.

L'intervenant a conclu sur la nécessité impérieuse de mieux connaître le secteur non structuré, en raison notamment de l'incapacité du secteur moderne à absorber les demandes d'emploi consécutives à l'accroissement démographique ; enfin, le problème de la formation, dans un contexte qui a singulièrement changé depuis l'indépendance, a été une nouvelle fois posé, rappelant les axes fixés par le plan en la matière.

Le quatrième intervenant, en présentant l'enquête main-d'oeuvre en Algérie, a signalé l'intérêt, à l'occasion du renouvellement d'une enquête, de pouvoir varier les questions d'une enquête à l'autre. Il a également fourni des précisions sur le détail des informations recherchées sur les personnes se déclarant de statut indépendant, sur l'établissement d'une liste préalable d'activités et sur la mise en oeuvre d'autres critères (formation, "enregistrement" de l'unité, moyens de travail, stockage....)

Le cinquième intervenant, sur le thème d'une enquête menée au Sénégal, a signalé la distinction entre l'activité actuelle (sur la dernière semaine) et l'activité habituelle (sur les 12 derniers mois) et il a introduit la distinction entre population active inoccupée et chômeurs. Une estimation du secteur non structuré a été faite à partir de cette enquête, en assimilant ce secteur aux indépendants, travaillant pour leur propre compte et n'employant pas de main d'oeuvre salariée, et aux aides familiaux.

La majorité des intervenants ont mis un accent particulier sur la diversité des sources disponibles. Cette diversité constitue souvent un handicap majeur pour le rapprochement des informations qui existent dans un pays donné.

Les débats ont permis d'insister sur les points suivants :

- La difficulté de mesurer la durée du travail dans les enquêtes auprès des ménages
- la difficulté de faire un rapprochement entre les données individuelles, et les données du ménage concernant les revenus.
- la nécessité de tenir compte du coût des enquêtes.
- le caractère subjectif des questions relatives à la disponibilité d'une personne à la recherche d'un emploi.

2 - OBSERVATIONS GENERALES

L'aspect descriptif des exposés présentés a néanmoins permis de dégager un certain nombre de préoccupations et le séminaire :

- souhaite que soient encouragées des opérations analogues à celles menées dans d'autres pays ou par le BIT, en vue de mieux appréhender l'emploi à travers des enquêtes spécifiques auprès des ménages.

- recommande que soient poursuivies les recherches relatives à l'identification du secteur non structuré à partir des enquêtes auprès des ménages.

- souligne l'intérêt de la disponibilité, préalablement à une enquête, d'une nomenclature détaillée des activités individuelles.

- recommande qu'au niveau de chaque pays soit favorisée une harmonisation des sources.

- recommande le développement de la collaboration des différents pays afin de permettre des échanges de documents et d'expérience, en vue d'une information réciproque.

SESSION 4 : LES ENQUETES D'ENTREPRISES ET D'ETABLISSEMENTS ET
L'APPROCHE DU SECTEUR NON STRUCTURE.

1 - COMPTE RENDU

La première communication décrit le système d'enquêtes mis en place en Tunisie pour identifier et délimiter le secteur structuré: recensement en 1981 de tous les locaux dans lesquels s'exerce une activité économique non agricole, et ceci dans toutes les agglomérations ; faisant suite à ce recensement, sont réalisées des monographies qualitatives de métiers, diversifiées en fonction de la branche d'activité, puis des sondages sectoriels à vocation plus quantitative. La communication se focalise sur le premier volet, le recensement, dont elle tire des enseignements sur le secteur non structuré.

Au regard du secteur non structuré, le recensement vise à la constitution d'une base de sondage, fournissant les premiers éléments d'une caractérisation du secteur et donnant son importance dans chaque branche.

L'unité d'observation est le local, auquel correspond généralement un établissement unique. L'entreprise, unité d'analyse, résulte de la réunion des établissements dépendant d'une même personne physique ou morale.

La méthode d'enquête est le ratissage complet de chaque îlot constitué lors du recensement de population, assorti de l'interview du chef d'établissement, ou à défaut, de l'employé responsable, ou, à défaut, de voisins.

Le questionnaire, léger, insiste particulièrement sur l'identification de l'entreprise à laquelle est rattaché l'établissement, par un système normalisé d'enregistrement des noms et adresses, autorisant un chiffrage de qualité de façon à éliminer les déchets lors de la phase d'appariement qui présidera à la reconstitution des entreprises.

Le principal enseignement de ce recensement des établissements est le poids considérable du secteur non structuré dans l'emploi, et ce dans tous les domaines quelle que soit la définition retenue : le secteur non structuré ne peut être tenu pour négligeable dans le Produit National, et il convient de rechercher les possibilités d'en assurer la croissance.

En réponse aux questions posées, l'intervenant précise que les communications à venir, des autres représentants tunisiens, donneront les modalités de caractérisation du secteur non structuré à partir du recensement.

Il n'est pas envisagé pour l'instant de compléter l'étude par une approche qualitative du secteur non structuré non localisé : l'enquête annuelle sur l'emploi et le recensement de population permettent de disposer d'estimations quantitatives.

Les enquêtes sectorielles sur le secteur non structuré seront réalisées chaque année mais souffrent d'un défaut de mise à jour de la base de sondage dans la mesure où il est envisagé de ne reconduire le recensement des établissements que tous les cinq ans.

La seconde communication est consacrée à l'étude, réalisée par le Maroc, des liaisons Education - Formation - Emploi, étude actuellement en cours puisque la phase de collecte des données s'achève fin 1984, ouvrant la voie à l'analyse des données rassemblées en vue de préparer des dispositions législatives ; outre cet objectif, l'étude autorise, dans son état actuel d'avancement, quelques suggestions quant à l'organisation d'une enquête sur l'emploi dans le secteur non structuré.

Les données nécessaires à cette étude sont obtenues selon trois axes : enquête sur l'emploi réalisée auprès de deux mille entreprises du secteur moderne, recueillant principalement la structure professionnelle de cent deux professions et cinq niveaux de qualification par sexe, âge, nationalité, niveau de formation... ; en second lieu, recensement des établissements de formation, indiquant notamment leur répartition au regard des huit cents spécialités et cinq niveaux de formation retenus pour l'étude ; en troisième lieu, une étude emploi-qualification détermine le contenu des emplois des cent deux postes professionnels retenus, étude à vocation qualitative, destinée à éclairer les cas difficiles en matière de formation professionnelle.

La phase d'analyse, à venir, vise à l'obtention d'une grille de correspondance entre les huit cents spécialités et les cent deux postes, permettant une planification des besoins de formation d'ici une vingtaine d'années, avec la condition supplémentaire que les grandes entreprises prévoient leurs propres besoins. Cette grille de correspondance n'est pas à concevoir avec un détail trop fin, mais suffisant pour que le planificateur juge ce niveau de détail acceptable et que le décideur le juge opérationnel.

Après avoir mentionné le haut degré de coopération des enquêtés, l'intervenant a souligné les facteurs ayant suscité la réussite de l'enquête sur l'emploi : utilisation de trente enquêteurs ayant une formation de statisticien, recours, pour le secteur agricole, à la base de sondage que représente le fichier de la Caisse Nationale de Crédit Agricole, dont la bonne qualité a permis un échantillonnage adapté.

A la lumière des premiers enseignements de cette phase de collecte, l'intervenant a ensuite indiqué quelques éléments utiles à l'étude du secteur non structuré, laquelle doit être considérée comme visant à évaluer sa contribution au développement économique et social, et à identifier les contraintes freinant son expansion. Outre son rôle évident quant à l'emploi et au revenu de personnes individuelles, le secteur non structuré est avant tout une courroie de transmission des qualifications, grâce à l'apprentissage qui doit faire l'objet d'une approche spécifique.

Au cours du débat, l'intervenant a précisé que certains métiers peuvent ne pas être appréhendés dans l'enquête : la phase d'analyse prévoit une étude complémentaire à partir du recensement de la population.

L'étude permettra de dégager les besoins en main-d'oeuvre ainsi que leur adaptation dans le futur en faisant varier les structures impliquées.

Les bureaux de placement ont participé à l'étude, en particulier sur les problèmes d'aiguillage sur le marché du travail.

Afin de garantir une cohérence d'ensemble, les administrations ont été étudiées en bloc, quitte à pratiquer des estimations pour celles qui maîtrisent mal la gestion de leur fichier.

La troisième communication relate une expérience plus personnelle acquise dans le cadre de la préparation du quatrième plan quinquennal du Togo : il s'agissait de dresser un bilan de l'emploi à l'échelle du pays. Une réflexion méthodologique a conduit à la proposition d'une classification des emplois en trois composantes largement tributaire des sources disponibles:

- emploi agricole non salarié : chef d'exploitation et main d'oeuvre familiale.

- emploi informel, i-e "hors structure" : ouvriers agricoles, artisans, commerçants, producteurs de service.

- emploi moderne : secteur public (émargeant au budget général), secteur privé ou para-public (mille deux cents entreprises enregistrées à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale).

L'intervenant convient que cette classification n'est pas tant à considérer comme un reflet objectif de la situation de l'emploi au Togo, que comme un outil de travail.

Enfin, évoquant le critère d'"enregistrement" introduit par le représentant du BIT dans une communication antérieure, l'intervenant marque sa conviction que le fait d'immatriculer ses employés à la sécurité sociale démarque résolument un employeur du secteur non structuré, la dimension psychologique de la démarche l'emportant sur la dimension économique et sociale.

Sollicité pour préciser sa position, l'intervenant indique avoir posé comme hypothèse de travail que l'inscription à la CNSS définit le secteur moderne (non public), même si existent des contre-exemples dans le contexte togolais, ceux-ci restent marginaux.

Le secteur public étant défini par référence au budget général, qu'advient-il des budgets autonomes et annexes ?

Seule la société des chemins de fer togolais émerge sur un budget annexe, mais aussi à la CNSS (donc : emploi moderne, de facto). Quant aux entreprises ayant un budget autonome, elles emploient à la fois des fonctionnaires (non comptabilisés dans leurs effectifs) et d'autres agents, déclarés à la CNSS (donc : secteur moderne, de facto).

Les salariés agricoles ont été exclus du premier groupe parce qu'il existe deux types de salariés agricoles au Togo : permanents, dans le cadre d'opérations de développement se référant incontestablement au secteur moderne, ou temporaires, auquel cas ils sont plus proches du secteur non structuré que d'une activité agricole proprement dite.

Sur ce dernier point, il est observé que la position retenue semble aller à l'encontre d'une caractéristique commune à la plupart des définitions proposées du secteur non structuré, à savoir le non salariat ; l'intervenant en convient, mais invoque la dimension "outil de travail" de la classification proposée.

La quatrième communication est consacrée au recensement des établissements réalisés en 1976 en Côte d'Ivoire, visant à une amélioration de la connaissance des activités en milieu urbain. Rendant hommage à l'équipe qui a réalisé ce recensement, l'intervenant en propose une critique.

Ce recensement venait compléter le recensement de l'agriculture de 1974, qui ne couvrait pas seulement le secteur agricole mais l'ensemble des zones rurales.

L'unité d'observation était le local, généralement assimilable à l'établissement.

A Abidjan même, les opérations de collecte se sont étendues sur sept mois, ce qui est passablement long, surtout si l'on considère que 20% des établissements recensés avaient moins d'un an d'âge.

Il est enfin difficile de se prononcer sur la qualité du dénombrement.

Le questionnaire comportait trois parties :

- L'établissement : variables permettant de mesurer le degré d'enregistrement ; on a observé un certain nombre d'incohérences dans les données recueillies ; on a de plus relevé des confusions entre les notions d'établissement et d'entreprise. Ces deux types d'erreur étaient, semble-t-il, dus à une incompréhension des enquêteurs, elle-même consécutive à un défaut de formation.

- L'exploitant : c'est l'aspect le plus développé du questionnaire. Une des questions posées est tout à fait importante dans le contexte ivoirien : la nationalité de l'exploitant. Il aurait été opportun, dans le cas où l'exploitant n'était pas propriétaire du local, de demander qui l'était, ce qui aurait permis d'avancer dans la connaissance des sources multiples de revenu.

- l'emploi : partie peu développée. On a trouvé, en moyenne, un salarié et un non salarié pour chacun des trente mille exploitants, soit soixante mille employés en tout, ce qui apparaît singulièrement faible, sans qu'on y ait trouvé d'explication autre que la sous-déclaration plus ou moins systématique.

Ce recensement apporte quelques enseignements : ne pas exclure a priori des catégories d'unités, surtout si elles sont mal connues, s'assurer

que la liaison entreprise-établissement est correctement entendue par chacun, définir à priori les objectifs visés de façon à bien concevoir la phase de dépouillement des données.

Ces lacunes n'empêchaient pas une étude prudente des petits établissements (85% des 30.000 recensés), mais l'exploitation des résultats a été insuffisante, privilégiant en particulier la répartition spatiale des activités.

Au cours du débat, l'intervenant a précisé que les entreprises ayant un plan comptable normal - et donc enregistrées à la Centrale des Bilans - étaient théoriquement identifiées comme telles dans la première partie du questionnaire, mais que l'enquêteur ne le savait pas a priori ; des erreurs de déclaration n'ont donc pas pu être rattrapées en temps voulu.

Certains travaux post-censitaires initialement prévus - échantillons d'établissements destinés à la comptabilité nationale par exemple - n'ont pas été réalisés.

L'intervenant considère que la notion d'enregistrement est fondamentale pour la définition du secteur non structuré, mais pose des problèmes de mesure qui dépendent du contexte national.

Il est enfin observé qu'on a rarement intérêt à poser des questions trop abruptes, appelant une réponse oui-non dans un contexte où elle est à nuancer ; il est opportun de poser une série de sous-questions plus simples et sans nuance (exemple de question abrupte: tenez-vous une comptabilité?).

Le recensement des entreprises artisanales au Bénin a été présenté au cours de la cinquième et dernière communication.

Alors que le secteur moderne avait fait l'objet de trois recensements jusqu'en 1980, l'intérêt s'est porté sur l'artisanat, dont on a constaté qu'il regroupait du personnel qualifié, des moyens matériels, et qu'il cumulait un important chiffre d'affaires. Un recensement de l'artisanat a donc été entrepris, afin de répondre aux besoins de la comptabilité nationale, mais aussi de mieux évaluer sa contribution à l'économie, tant au regard de l'emploi qu'au regard du revenu.

Réalisé dans un difficile contexte budgétaire, ce recensement s'est géographiquement limité aux dix principaux foyers économiques du pays, l'unité d'observation étant l'atelier artisanal ou le petit commerce utilisant au moins un salarié.

Contrairement aux recensements précédents, celui-ci a été réalisé par enquêteur, comme d'ailleurs le recensement industriel mené en parallèle; la collecte s'est soldée par un taux de réponse de 95 %.

Le dépouillement, manuel, a duré cinq mois.

Au vue des données sur le compte d'exploitation simplifié, on a constaté que toutes les entreprises artisanales étaient déficitaires. On a palié ce fait par un redressement se calant sur un compte d'exploitation type pour chaque branche.

Sollicité pour préciser quelques points, l'intervenant a indiqué que des raisons budgétaires avaient conduit à ne pas enquêter les petites commerces sans salarié.

Il est observé que le résultat du dénombrement, cinq mille cent neuf établissements dont sept cent quatre vingt deux commerces, présente une structure inhabituelle en Afrique ; sans doute cela s'explique-t-il par le fait que les indépendants (commerce sans salarié) n'ont pas été enquêtés.

2 - OBSERVATIONS GENERALES

Le séminaire a noté que les observations ci-dessous méritaient d'être prises en considération :

* Dans une approche à vocation qualitative, il y a lieu de nuancer les questions - autant que faire se peut - en sous-questions afin que les réponses . puissent être suffisamment spontanées et dépourvues d'ambiguïté, . soient suffisamment explicites pour éviter des erreurs systématiques.

* Il y a lieu de définir a priori un champ d'investigation cohérent , afin de ne pas disperser les efforts au détriment des qualités opérationnelles de l'étude entreprise.

* La normalisation des relevés de noms et adresses dans les enquêtes auprès d'établissements semble devoir être conseillée. Elle est déterminante pour une reconstitution automatisée des entreprises.

* La constitution d'échantillons "permanents" d'établissements non structurés paraît utile , de façon à étudier par branche leur durée de vie , leur changement d'activité, de taille et de localisation. Cette observation peut aider à la constitution d'autres échantillons à partir des recensements ultérieurs.

* La suggestion pourrait être retenue, dans certains contextes nationaux ou locaux, de la constitution d'échantillons aréolaires ; le recensement (balayage) périodique des établissements non structurés de chaque aire permettrait de connaître l'évolution de ce secteur et d'en faciliter la prise en compte dans la comptabilité nationale.

* Pour diverses raisons (fiscalité notamment) le risque de sous-estimation des effectifs des unités du secteur non structuré constitue un écueil que toute opération statistique doit prendre en compte.

* L'observation a été faite que le critère "enregistrement" est un facteur discriminant de classement a posteriori des unités ; néanmoins son observation sur le terrain demeure délicate.

SESSION 5 : ENQUETES SPECIFIQUES SUR LE SECTEUR
NON STRUCTURE.

1 - COMPTE RENDU

Trois exposés ont été présentés durant cette séance. La première communication a porté sur l'inventaire descriptif du secteur non structuré en Haïti.

En matière d'enquêtes sur le secteur non structuré et l'emploi trois opérations ont été effectuées en Haïti :

- Enquête sur les Marchés : étude socio-économique des vendeurs de certains grands marchés. Elle devait permettre aux planificateurs de procéder à un meilleur aménagement de ces centres commerciaux. Elle se caractérise, au niveau de l'exécution, par des passages répétés pour éviter les problèmes d'affluence qui peuvent engendrer des biais dans les résultats.

- Enquête sur le secteur informel : son champ territorial se limite à un seul quartier où se trouve concentrée une population marginale massive. On tente à travers cette enquête de trouver des solutions aux problèmes que posent les nouveaux réaménagements.

- Enquête Emploi Urbain : réalisée par sondage sur un échantillon représentatif, elle vise la collecte de certaines données sur l'emploi, le sous-emploi et le chômage urbain.

La suite de cette communication a été consacrée à la présentation du questionnaire ayant servi de base à la collecte d'informations de cette enquête.

La seconde intervention a été consacrée aux enquêtes spécifiques sur le secteur informel au Togo. Un inventaire de toutes ces opérations a été présenté par l'intervenant qui a mis l'accent particulièrement sur celles menées par le BIT. Le recensement des activités, dont l'objectif principal était de cerner les problèmes du secteur non structuré à travers une recherche empirique, fut dépourvu d'une définition rigoureuse et précise de ce qu'est censé être ce secteur. A cette difficulté doit s'adjoindre celle rencontrée sur le terrain pour la distinction entre l'artisanat "moderne" et l'artisanat "traditionnel".

En revanche lors de l'exécution de l'enquête par sondage sur le secteur non structuré dit moderne, une définition plus ou moins claire, mais restreinte, parce que n'englobant pas la totalité des activités fut donnée

au secteur en question : c'est l'ensemble des activités qui expriment déjà un certain esprit d'entreprise, qui possèdent un certain capital et qui peuvent présenter un certain potentiel d'emploi.

Le dernier exposé concerne les enquêtes sur le secteur non structuré réalisées par le BIT en Afrique et en particulier celle de Niamey dont la méthodologie s'inspire de l'expérience tunisienne dans ce domaine.

L'enquête réalisée à Niamey présente quelques particularités et certaines différences par rapport aux autres enquêtes. La première différence réside dans l'exhaustivité du recensement des locaux et des activités non sédentaires. La seconde concerne le champ d'investigation de l'enquête par sondage qui s'étend à l'ensemble des activités sédentaires et non sédentaires pour les trois secteurs (Production-Commerce-Services). La troisième différence est relative à l'élaboration d'un questionnaire relativement moins lourd et plus adapté.

L'intervenant a ensuite donné une description des questionnaires utilisés dans ces diverses enquêtes et quelques résultats portant sur le nombre d'établissements et sur l'emploi.

A l'issue des présentations, un certain nombre de demandes de précisions et de questions ont été soulevées par les participants :

- Comment appréhender le secteur non structuré non sédentaire ? Le dénombrement s'effectue parallèlement au recensement des locaux en relevant simplement les activités exercées. Le sondage consiste ensuite à choisir au hasard, sur chaque ilot ou ensemble d'ilots, le nombre requis (en fonction du taux de sondage) de non sédentaires suivant leur spécialité.

- Le coût de telles opérations dont il faut évidemment tenir compte.

- L'ambiguïté de la notion de secteur non structuré "moderne", ou d'artisanat "moderne". Ne s'agit-il pas de secteurs, par essence, traditionnels.

- Les diverses utilisations du concept de secteur non structuré : On distingue une utilisation en vue de la délimitation d'un domaine ; la définition doit alors être assez large. Quant à l'utilisation statistique (analytique), elle doit faire intervenir des caractéristiques complémentaires qui sont des caractéristiques d'appartenance. En ce qui concerne la première utilisation, il convient d'être plus exigeant sur le concept afin de garantir la stabilité du champ.

2. OBSERVATIONS GENERALES

Le séminaire, après avoir entendu les trois communications :

- Recommande que, pour un pays donné, soit garantie une certaine comparabilité dans le temps du domaine étudié et que la définition du secteur non structuré ne soit pas strictement liée à la méconnaissance statistique ou fiscale du domaine étudié.

- Remarque que la détermination du secteur non structuré nécessite dans la plupart des cas, le croisement de plusieurs critères.

- Recommande que soient collationnées par le BIT et diffusées par ses soins les définitions du secteur non structuré adoptées à l'occasion des diverses opérations statistiques déjà effectuées.

SESSION 6 : ENQUETES SPECIFIQUES SUR LE SECTEUR
NON STRUCTURE (suite)

1 - COMPTE RENDU

La première communication consacrée à la composante "secteur non structuré" de l'Enquête Nationale sur les Activités Economiques (ENAE) de Tunisie a présenté successivement :

- La place de l'ENAE parmi les autres enquêtes sur le secteur non structuré.
- Les principaux objectifs de l'ENAE.
- La méthodologie générale de l'enquête.

1 - L'exposé a procédé en premier lieu à un bref rappel des différentes enquêtes sur le secteur non structuré réalisées en Tunisie depuis 1976. Il s'agit :

- du recensement des établissements en milieu urbain (1976-1977) qui a permis de dénombrer les locaux où s'exerçait une activité économique (par activité, taille, région, etc.)

- des enquêtes sectorielles pilotes (1978-1981) qui avaient associé l'approche monographique et les enquêtes sectorielles par sondage.

- du recensement des établissements (1981) qui a permis la constitution d'un fichier d'entreprises. Ce fichier a servi précisément de population de référence pour l'ENAE.

2 - Ont été présentés ensuite les principaux objectifs de l'ENAE, qui sont de trois sortes :

- mesurer avec plus de précision la constitution des différentes branches, en distinguant la part des secteur moderne et non structuré dans la production, la valeur ajoutée, l'emploi, les investissements, etc.;

- analyser les structures sectorielles ;

- fournir aux planificateurs une masse d'informations susceptibles d'orienter les différents choix.

3 - Pour ce qui est de la méthodologie de l'enquête, ont été examinés :

- les définitions de base : champ et unité d'observation,
- un aperçu sur les méthodes de sondage,
- la collecte des données et le contrôle,
- l'explication des données .

Le second exposé a été une illustration appliquée au secteur manufacturier des petites entreprises tunisiennes.

Ont été ainsi présentés successivement les objectifs, la méthodologie et les résultats de cette enquête d'envergure sur le secteur non structuré de production réalisée pour la première fois en 1982 par l'Institut National de la Statistique.

Les objectifs fixés pour cette enquête se rapportent à l'emploi, aux salaires, aux investissements et stocks de capital, à la production et aux consommations intermédiaires.

Pour ce qui est du champ retenu, cette enquête couvre l'ensemble du milieu urbain défini de façon large (toutes les agglomérations de plus de trois cents habitants et les entreprises situées sur les axes routiers).

Seules les activités localisées sont couvertes par l'enquête. Le BTP, les Mines, et certaines activités agro-alimentaires sont exclus du champ de cette enquête.

Les résultats de cette enquête relatifs à l'emploi, à la valeur ajoutée et au chiffre d'affaires montrent la contribution importante des petites entreprises de moins de dix emplois. Ces entreprises représentaient en 1981, plus de 1/5 de l'emploi total du secteur manufacturier. Leur part dans la PIB s'élevait à 10 % de l'apport global.

Les résultats de l'enquête, pour ce qui concerne les entreprises de petite taille (1-2 emplois) ont été utilisés en vue de l'extrapolation du secteur non structuré non localisé, en comptabilité nationale.

Enfin le troisième exposé traitait des conditions générales de réalisation d'une enquête sur le secteur BTP, décidée dans le cadre du présent plan marocain.

Ont été ainsi présentés au cours de cet exposé, l'état des statistiques disponibles sur le secteur, les objectifs, la base de sondage et enfin les difficultés de l'enquête.

Cette enquête, qui est la première du genre au Maroc, vise surtout à collecter des données comptables en vue de répondre aux besoins de la comptabilité nationale, à recueillir des données sur les immobilisations, les investissements, les salaires, et l'emploi.

Au cours de sa phase préparatoire, cette enquête s'est heurtée à deux genres de difficulté. Les premières concernant la base de sondage, les secondes sont relatives à la méthodologie d'enquête.

La seule base de sondage disponible n'est pas, en effet, très adéquate. La couverture du fichier des patentes qui a servi comme base de sondage n'est que partielle ; de nombreuses entreprises artisanales échappent à ce fichier.

De même, les petites entreprises qui ne tiennent aucune comptabilité posent des problèmes au niveau de la collecte des informations.

Devant l'ampleur de ces difficultés, il a été convenu de réaliser l'enquête par étapes :

- Enquête "entreprises organisées".
- Enquête "entreprises artisanales" pour lesquelles une méthodologie spécifique d'enquête a été retenue.
- Enquête "construction" destinée à dégager une estimation de la production réalisée par les entreprises et tâcherons qui ne sont pas saisis par le fichier des patentes.

2 - OBSERVATIONS GENERALES

Les interrogations des participants portent principalement sur :

- La définition du secteur non structuré en Tunisie : définition a priori et a posteriori. La définition a priori retient arbitrairement une taille d'établissement : moins de dix emplois. En revanche, la définition a posteriori tient compte des réalités économiques fournies par les enquêtes spécialisées. Cela peut conduire à des définitions multiples par sous-branche.

- Les confrontations entre les enquêtes ménages et les enquêtes établissements.

- Les techniques des enquêtes établissements : unité d'enquête, saisie, extrapolation, cohérence, etc.

- La mobilité des entreprises (activité, localisation, taille, etc.).

- La préparation psychologique pour l'enquête.

SESSION 7 : ANALYSE COMPARATIVE DES SOURCES DE DONNEES SUR
L'EMPLOI : ESTIMATION GLOBALE DU SECTEUR NON
STRUCTURE.

1 - COMPTE RENDU

Une première communication procède à un "essai d'analyse du secteur informel au Sénégal". Sont présentées, en premier lieu, les principales sources d'information sur ce secteur, appelé dans ce pays "hors R.G.A.E", c'est-à-dire "hors recensement général des activités économiques", par référence au "recensement industriel" de 1974, qui a porté sur les seules entreprises du secteur moderne. Ces sources sont de deux ordres : administratives - registre de commerce, fichier des chambres de métiers, fichier des contribuables, fichier de la Caisse de Sécurité Sociale, fichier de l'Institut National de Prévoyance Sociale, sources d'utilisation difficile car non harmonisées (un projet d'identification des entreprises à partir des fichiers existants en vue de constituer un fichier unique est actuellement en cours) ; statistiques - enquêtes démographiques de 1960/1961 et 1970/1971, recensement démographique de 1976, enquête population - main-d'oeuvre-migration de 1979/1980, enquête artisanat de 1974, recensement industriel de 1974....., sources à orientation largement démographique pour les premières, d'une contribution beaucoup plus substantielle à une meilleure connaissance à la fois du secteur moderne et du secteur informel pour les trois dernières. A été appréhendé, en second lieu, le problème de la contribution du secteur informel au P.I.B, partant de l'intégration de celui-ci dans la comptabilité nationale. Pour en évaluer l'importance, diverses hypothèses de calcul ont été utilisées: déduction de la demande intérieure des importations et de la production du secteur moderne, déduction de l'ensemble des recettes fiscales de l'Etat de celles des entreprises du secteur moderne, comparaison avec les résultats obtenus à la suite d'enquêtes dans des pays voisins.....; données complétées en 1982 par une enquête sur la structure de la valeur ajoutée auprès de deux cents entreprises du secteur informel de Dakar.

Une seconde communication présente un "bilan général de l'emploi en Côte d'Ivoire". L'établissement d'un tel bilan à partir d'une comparaison entre les diverses sources s'avère, d'entrée de jeu, hasardeux, des divergences considérables étant observables d'une source à l'autre (28,5% de taux d'activité féminine pour le recensement général de la population de 1975, 38,1% pour l'enquête à passage répété de 1978, par exemple.....). Aussi l'auteur de la communication préfère-t-il se livrer à une réflexion d'ordre plus conceptuel que statistique, sur la base d'une comparaison entre les données du recensement de 1975 et les statistiques d'entreprises (Centrale des bilans,

fichiers des Impôts - contribuables et patentes - patentes municipales). Réflexion qui aboutit à une classification de la population active non agricole en cinq grandes catégories : secteur moderne (secteur couvert par la Fonction Publique et les entreprises enregistrées à la Centrale des bilans), secteur intermédiaire (solde entre secteur couvert par les entreprises figurant aux fichiers des impôts et secteur moderne), secteur informel localisé (secteur défini par les entreprises s'acquittant de la patente municipale), secteur informel non localisé, secteur informel rural.

Une troisième communication tente une "estimation de l'emploi dans le secteur non structuré en Tunisie", sur la base des données fournies par le Recensement général de la population de 1975 d'une part, de l'Enquête Population-Emploi de 1980 d'autre part. La méthode utilisée est celle du solde. L'auteur de la communication part de la notion de "population active occupée" population qu'il ventile, en huit secteurs d'emploi : le secteur agricole, le secteur public (ou administratif), le secteur parapublic et mixte, le secteur privé moderne (établissements de dix emplois et plus), le secteur non structuré localisé (établissements de moins de dix emplois), l'emploi occasionnel à temps partiel, l'emploi non déterminé, enfin le secteur non structuré non localisé, obtenu par soustraction de la somme des sept premiers du total des actifs occupés, une analyse encore plus fine permettant même de déceler un neuvième secteur, qualifié d'intermédiaire, formé par les entreprises de dix emplois et plus comptées dans le secteur privé moderne et qui sont en fait constituées d'établissements de moins de dix emplois, c'est-à-dire relevant théoriquement du secteur non structuré localisé.

2 - OBSERVATIONS GENERALES

Les points forts qui se dégagent de la discussion des communications peuvent être ramenés à trois réserves, trois mises en garde et une suggestion.

Réserves :

- En l'absence de sources harmonisées, il est difficile d'avoir des données fiables sur l'emploi, qu'il s'agisse du secteur moderne ou du secteur non structuré ; la plus grande prudence doit en particulier être de règle dans l'établissement de comparaisons chronologiques à partir de sources différentes.

- L'évaluation de la contribution du secteur non structuré au P.I.B. à partir d'une estimation des consommations intermédiaires doit de même être faite avec prudence, un risque certain de sous-estimation étant à craindre dans ce domaine.

- La notion de salariat doit également être maniée avec prudence; celle-ci ne traduit en effet pas forcément la dichotomie secteur moderne - secteur non structuré (cas des salariés auprès des ateliers artisanaux non localisés).

Mises en garde :

- Pour éviter toute ambiguïté dans l'interprétation des typologies proposées, il importe dans tous les cas de bien préciser les concepts utilisés (la distinction, par exemple, entre secteur agricole moderne et secteur agricole traditionnel n'est pas toujours clairement spécifiée...).

- Attention à la portée réductrice de regroupements par trop classificatoires ! N'est-il pas abusif, par exemple, dans la catégorie du secteur non structuré non localisé de mettre sur un même pied le travail à domicile et l'activité B.T.P, qui se déploie souvent sous la forme d'entreprises employant un nombre élevé de tâcherons ?

- La méthode du solde préconisée pour la mesure de l'emploi dans le secteur non structuré n'est fiable que si l'ensemble des catégories sont très précises et permanentes dans le temps. Si les définitions des rubriques ne sont pas constantes, a fortiori quand elles sont le résultat de simples hypothèses, le solde ne peut qu'être lui-même hypothétique. Dans une telle méthode, en effet, les erreurs se cumulent.

Suggestion :

Pour une meilleure appréhension du secteur informel et à titre d'approche complémentaire aux enquêtes sur les établissements, il serait souhaitable qu'une méthodologie appropriée, mettant à profit les expériences menées par le BIT, soit incluse dans les enquêtes auprès des ménages, enquêtes conçues comme des séries et seules à même de permettre une réelle comparaison entre résultats successifs.

SESSION 8 : LE TRAITEMENT DE L'INFORMATION

1 - INTRODUCTION DU PRESIDENT.

L'insatisfaction constatée à Dakar quant au manque de discussion sur le traitement des données a été rappelée ainsi que le fait que pour le séminaire de Rabat la priorité n'avait pas été donnée à ce thème par les gouvernements consultés.

Il faut rappeler également que l'informatique bouge sans cesse sous le triple aspect du matériel, des logiciels et des systèmes d'organisation.

Enfin, la relation staticien-informaticien est particulière, quelquefois on y décèle de la tension ou de l'incompréhension. Il a donc paru, pour ces diverses raisons, qu'il était raisonnable de consacrer une session du présent séminaire à ce thème. Avant que soient présentées les trois interventions, seront rappelées un certain nombre de conditions nécessaires (mais pas forcément suffisantes) au bon déroulement d'un traitement informatique.

1) Association de l'informaticien dès le début au sein de l'équipe de conception sans idée de subordination (ceci quelles que soient l'organisation administrative de l'Office Statistique et ses liaisons avec le centre de traitement).

2) Constitution d'un dossier documenté et d'un calendrier réaliste des diverses étapes de l'ensemble de la chaîne de production.

3) Concevoir les schémas de tableaux dès le début de l'opération, prendre garde à la "marée blanche" et concevoir les tableaux par groupe de sujets.

4) Réserver (lorsque l'ordinateur n'est pas exclusivement utilisé par l'Office Statistique) les moyens machines de façon à éviter concurrence ou embouteillage avec les travaux d'autres demandeurs.

5) Constitution de jeux d'essais qui serviront à contrôler les logiciels.

6) Chasser les doubles emplois en matière de contrôle (manuel, saisie, traitement).

7) Prévoir l'obtention de données quantitatives sur les imperfections de la bande brute (statistiques de messages d'erreurs ou d'anomalies).

8) Ne pas changer trop fréquemment le dessin des questionnaires ou des documents de base des opérations permanentes ou périodiques.

9) Contrôler l'incidence des redressements automatiques ; autrement dit, prévoir la sortie de quelques tableaux bruts dans lesquels apparaissent en ligne et en colonne les non ou mal déclarés. Ne pas être dupe des redressements, ils n'améliorent pas la qualité générale des données obtenues initialement.

10) Ne pas trop décaler la saisie par rapport à la collecte.

11) Ne pas sous-estimer l'intérêt de dépouillements manuels rapides.

12) Enfin, toutes ces observations concordent pour remettre totalement en cause le schéma linéaire hérité de la mécanographie classique : conception, collecte, chiffrement, saisie, traitement ; il doit s'y substituer, pour faire image, un schéma de boucles : les contrôles sur le terrain, en saisie et sur matériel central doivent être articulés entre eux.

2 - COMPTE RENDU.

La première intervenante a présenté le traitement de l'enquête emploi de l'I.N.S.E.E., a retracé l'historique des modifications de la chaîne et notamment de sa rénovation. Après exposé des principes et des contraintes de cette chaîne (notamment en matière de délais), il a été insisté sur les points suivants :

- Discussion à chaque niveau technique et prise en compte des observations par intégration mutuelle du statisticien et du producteur. Chaque spécialiste devant être informé et familier des diverses phases du traitement.
- Saisie en deux étapes.
- Correction par voie manuelle en décentralisé et vérification avec redressement automatique centralisé.
- Fabrication d'outils conversationnels (gestion de la chaîne décentralisée, création de fonds de tableaux) et étude spéciale des modalités de tabulation et d'édition.

Le second intervenant a complété les informations fournies au cours de la session 6 sur l'enquête nationale sur les activités économiques 1981 (E.N.A.E. Tunisie 1981) en mettant l'accent sur le traitement manuel préalable des documents et sur le schéma d'exploitation informatique.

Le traitement manuel comporte des tests de cohérence et des calculs qui ont pour objectif l'estimation du bénéfice. Cette estimation est faite à l'aide de trois approches du chiffre d'affaires :

- . estimation directe

- . estimation à partir de la capacité productive de travail
- . estimation à partir des achats de matières.

Le bénéfice retenu est, après élimination du bénéfice le plus éloigné du groupe des trois estimations, le plus élevé du couple de valeurs restantes.

Le schéma de contrôle du traitement informatique comporte des tests de conformité de codes et des tests entre variables. Il est distingué les tests avec rejet du document, des tests où les fiches font l'objet de corrections automatiques.

Le troisième intervenant a fait part de son expérience en matière de traitement informatique des enquêtes sur l'emploi dans les départements français d'outre-mer.

. Il a présenté le questionnaire conçu sous forme de modules ou sous-ensembles (par exemple : profession actuelle, statut, activité économique, catégorie socio-professionnelle, lieu d'activité, durée d'activité) qui sont déterminés par les diverses sous populations que l'on souhaite retrouver lors de l'analyse et qui sont croisés avec d'autres critères tel que la profession précédemment exercée. La saisie a porté sur 120 variables. L'intervenant a signalé :

- les avantages et les inconvénients de variables susceptibles ou non de chiffrage continu (sans "trou") ;

- La mise en oeuvre de variables calculées.

La saisie a été réalisée en Guyane sur un matériel écran conversationnel. Des contrôles de validité et de cohérence étaient prévus. L'intervenant tout en confirmant l'intérêt d'un travail d'équipe entre statisticiens et informaticiens a poursuivi en signalant l'intérêt de la disponibilité d'un logiciel spécifique adapté qui évite selon lui la procédure lourde de modifications d'instructions initiales.

Le traitement est caractérisé par :

a) une analyse préalable de la signification de certains tableaux en procédant à un tri à plat de chaque variable.

b) le calcul du nombre moyen de personnes par case de chaque tableau afin de s'assurer que le contenu en est significatif.

L'intervention s'est terminée sur la présentation d'une grille synthétique croisant les divers chapitres de présentation du traitement avec les modules des variables mises en oeuvre et la description de divers chapitres :

- 1 - Variables classiques démographiques.
- 2 - Catégories d'activités.
- 3 - Populations actives occupées.
- 4 - Activité par rapport à l'année prise comme période de référence.
- 5 - Durées travaillées.

- 6 - Formation.
- 7 - Demandes d'emploi.
- 8 - Analyse des flux (mobilités professionnelles et spatiales, durées).

Les demandes d'explications des participants ont amené à préciser pour la première intervention la distinction entre logiciels de production et logiciels d'études (SAS par exemple), les raisons des allègements en matière d'aller et retour de messages d'anomalies, les modalités de contrôle au niveau famille, la description du fichier "aires" lié au plan de sondage, l'introduction des logements neufs et les discontinuités introduites dans les séries chronologiques en cas de modifications des concepts ou des nomenclatures.

La seconde intervention a suscité des questions sur les délais de traitement. La nature de la programmation spécifique et des tests mis en oeuvre, les raisons de la méthode de choix du bénéfice et des précisions sur le coefficient de productivité.

La troisième intervention a suscité des demandes de précisions complémentaires sur le calcul par case des occurrences, le nuage de croix de la grille synthétique d'analyse et la différence entre les concepts mis en oeuvre dans les DOM.

3 - OBSERVATIONS GENERALES.

Le séminaire a noté :

- l'intérêt d'associer dès le début de la conception de l'enquête l'équipe informatique chargée du traitement final ;
- l'utilité dès la conception de l'enquête des schémas de tableaux groupés par grand thème ;
- l'économie de moyens manuels entraînée par la vérification automatique de certains taux, ratios ou pourcentages ;
- le souci d'éviter les doubles emplois entre les contrôles au cours des diverses phases de l'opération : collecte, saisie, apurement de bande.

SESSION 9 : OBJECTIFS ET PERSPECTIVES D'UNE MEILLEURE
CONNAISSANCE DU SECTEUR NON STRUCTURE.

La dernière session du séminaire a été consacrée à la présentation d'une communication et à un débat sur le thème "objectifs et perspectives d'une meilleure connaissance du secteur non structuré".

Elle a été suivie de la discussion et de l'adoption des recommandations finales, puis de l'allocution de clôture du séminaire par Monsieur le Secrétaire Général du Ministère du Plan.

COMPTE RENDU.

Une seule communication portait sur les politiques de promotion du secteur non structuré en Tunisie. Son auteur a tenu, en préliminaire, à rappeler que si le thème du secteur non structuré faisait depuis quelques années l'objet d'un intérêt général, justifiable par les aspects de ce secteur (contribution au P.I.B., faible coût de l'emploi, absorption de main d'oeuvre), il convenait de déplorer que les aspects négatifs en soient toujours passés sous silence, spécialement les modalités d'utilisation de la main d'oeuvre, le non-respect des législations, l'utilisation de technologies dépassées.

L'intervenant a distingué deux types de mesures dans la politique tunisienne de promotion des petits métiers mise en place depuis 1971 : d'une part, des mesures financières, telles que la création du Fonds National de Promotion de l'Artisanat et des Petits Métiers, qui a concerné jusqu'à présent 2.500 projets de création ou d'extension et créé près de 10.000 emplois ; d'autre part, la réglementation des conditions d'accès aux professions artisanales et la mise en vigueur d'un statut de l'artisan, l'entreprise artisanale étant définie par trois critères : emploi total inférieur à dix, utilisation du travail manuel, direction exercée par l'artisan lui-même.

Tout en reconnaissant le progrès que constituent ces mesures pour la promotion des artisans et petits métiers, l'intervenant n'a pas caché que d'importants obstacles demeurent, concernant notamment le problème du local, celui de la formation des patrons à la gestion, ou encore l'exclusion de

fait des détenteurs de capitaux non professionnels avec des répercussions néfastes sur l'emploi.

L'apprentissage remplit aujourd'hui en Tunisie de moins en moins sa fonction de formation car les tâches deviennent trop parcellaires et il devient plutôt une forme d'exploitation de la main d'oeuvre d'âge jeune. Pour contrebalancer ces effets négatifs, des mesures sont à l'étude, telles que la limitation de la durée de l'apprentissage, le renforcement du taux d'encadrement par les salariés, une rémunération accrue, etc.

Les discussions ont été centrées autour de trois thèmes :

- Les variantes nationales dans les politiques de promotion de l'artisanat. C'est ainsi qu'au Maroc, les corps de métiers ont hérité de l'histoire une organisation interne forte et le rôle de l'Etat a été surtout orienté sur l'aide financière (de trésorerie comme d'investissement) et la formation professionnelle.

- Les limites à l'extension du secteur non structuré. A ce sujet, les participants se sont interrogés d'une part sur l'opportunité, in fine, de politiques d'encadrement de cette partie de l'économie qui est, par nature, "informelle" avec les risques certains de biaiser la croissance naturelle de ces activités ; d'autre part sur les limites propres de la dynamique du secteur, en liaison avec la croissance du secteur moderne urbain.

- Les nouvelles formes de l'apprentissage. Celui-ci ne débouche plus sur des emplois fermes mais serait plutôt un moyen de bloquer les rémunérations tandis que les jeunes n'y voient plus qu'une position d'attente. Si la formation sur le tas possède l'avantage de son faible coût pour la collectivité, des mesures d'encadrement semblent nécessaires.

RECOMMANDATIONS FINALES

La diversité des situations nationales et des expériences d'investigations n'a pas permis de proposer une définition unique du secteur non structuré et qui fasse l'unanimité des participants. Cependant, les débats ont permis de dégager un certain nombre d'orientations.

Le séminaire recommande :

- la réalisation et le développement d'investigations systématiques; quantitatives et qualitatives, sur le secteur non structuré au niveau national ;
- l'utilisation d'un concept de secteur non structuré stable dans le temps ;
- l'usage d'une approche intégrée combinant des enquêtes emploi auprès des ménages, des enquêtes auprès des établissements et l'utilisation de sources administratives ;
- que les enquêtes réalisées, tant auprès des ménages que des établissements, soient répétées en utilisant des concepts et des méthodes identiques, de façon à constituer des séries stables dans le temps ;
- que soient diffusées et poursuivies les recherches sur les méthodes permettant d'identifier le secteur non structuré à partir des enquêtes auprès des ménages ;
- que les enquêtes auprès des activités du secteur non structuré soient effectuées sur la base de recensements exhaustifs nationaux de l'ensemble des établissements ;
- l'étude approfondie des composantes du secteur non structuré en fonction de différents critères généralement reconnus (enregistrement, taille, sédentarité, etc.) afin de permettre des comparaisons partielles entre pays, là où il n'est pas possible de comparer l'ensemble du secteur non structuré ;
- de développer les échanges d'expérience et la coopération entre les pays en voie de développement dans la conduite des recherches et enquêtes spécifiques concernant le secteur non structuré.
- de renouveler les rencontres du type du présent séminaire, ayant pour objectif, sur un thème donné, de confronter et mettre en commun les expériences réalisées dans les différents pays.

CLOTURE DU SEMINAIRE

Le Vice-Président du Comité d'Organisation du séminaire, après avoir noté la diversité des approches selon les pays sur les thèmes de l'emploi et du secteur non structuré, a rappelé tout l'intérêt des recherches en cours sur les concepts, conduites aussi bien au niveau national qu'international, et a mis l'accent sur les conditions d'une meilleure connaissance du secteur non structuré (monographies, problème du seuil d'emplois, étude des divers paramètres d'une définition opératoire, etc.). Notant le nombre et la qualité des communications, il a annoncé la publication (après l'envoi d'un premier rapport en décembre 1984) des "actes du séminaire" pour le premier semestre 1985. Après avoir lancé un appel sur le lieu et le thème du prochain séminaire qui devrait après consultation des Gouvernements se tenir en 1987, il a remercié vivement les participants et le secrétariat d'organisation, ainsi que nos hôtes marocains pour leur efficacité et leur hospitalité.

Monsieur le Secrétaire Général du Ministère du Plan, au nom de Monsieur le Ministre du Plan du Maroc, a clos le séminaire, faisant part de sa satisfaction devant la richesse et l'intérêt des communications, des débats ainsi que des recommandations finales. De plus, il a tenu à souligner combien les thèmes abordés rejoignent les préoccupations actuelles des responsables de la politique économique marocaine, à la recherche de voies nouvelles pour confronter le développement économique du pays, parmi lesquelles la valorisation du secteur non structuré. Il a suggéré que le prochain séminaire se tienne sur le thème : "Utilisation de l'information statistique socio-économique pour la prise de décision gouvernementale à court terme".

LISTE DES COMMUNICATIONS

- ALGERIE - SOUAMES Ahmed - Ministère de la planification - ALGER.
"Inventaire des sources d'information sur l'emploi en Algérie
et méthode d'approche de l'emploi non structuré" (session 3).
- BENIN - ADJIKOUIN Justin - Institut National de la Statistique et
de l'Analyse Economique - COTONOU.
"Recensement des entreprises artisanales" (session 4);
- CAMEROUN - FOTSO Etienne - Direction de la Statistique - YAOUNDE.
"Analyse critique de la définition et de la procédure d'appli-
cation des principaux concepts liés à l'emploi et au secteur
non structuré" (session 1).(*)
- MOUSSIMA Jeannot - Direction de la Statistique - YAOUNDE.
"Inventaire des sources de données sur l'emploi et le secteur
informel au Cameroun"(session 2).
- NKWAYEB Richard - Ministère du Plan et de l'Aménagement du
territoire - YAOUNDE.
"Le secteur informel : approche méthodologique et élément
de politique de l'emploi au Cameroun" (session 9).
- COTE D'IVOIRE - KOFFI KOFFI Paul - Ministère du Travail - ABIDJAN.
"Analyse comparative des sources de données sur l'emploi
en Côte d'Ivoire" (session 2).
- OUDIN Xavier - Ministère de l'Industrie- ABIDJAN
"Population et Emploi en Côte d'Ivoire" (session 4).
- HAITI - GARDINER Raymond - Institut Haïtien de Statistique et d'infor-
matique-PORT AU PRINCE.
"Inventaire descriptif du secteur non structuré en Haïti"
(session 5).
- MAURICE - BUNDHOO Harrish - Central Statistical Office - MAURITIUS.
"Sources of Employment Statistics in Mauritius" (session 2).

* Communication non distribuée

- SENEGAL
- BA Hamidou - Direction de la Statistique - DAKAR.
"Méthodologie et résultats préliminaires de l'enquête sur la main d'oeuvre - Migration - 1979" (session 3).
 - DIOP Abdoulaye - Direction de la Statistique - DAKAR.
"Essai d'analyse du secteur informel au Sénégal" (session 7).
- TOGO
- KOUDAYA Akakpo - Direction de la Statistique - LOME.
 - AKPAKA Attitso - Direction Générale du Travail - LOME.
et SCHWARTZ Alfred - ORSTOM - LOME.
"Inventaire des sources d'information sur l'emploi au Togo, secteur moderne et secteur informel" (session 2).
 - SCHWARTZ Alfred - ORSTOM - LOME.
"Quelques aspects d'une recherche sur l'emploi au Togo en préparation du quatrième plan quinquennal (1981-1985)" (session 4).
- TUNISIE
- DRIRA Mahmoud - INS - TUNIS.
"Le système d'enquête mis en place en Tunisie sur le secteur non structuré" (les recensements des établissements) (session 4).
 - MOUSSA Mohamed - INS - TUNIS
et VALETTE Alain - ORSTOM - TUNIS.
"Une enquête sur la petite entreprise en Tunisie : l'enquête nationale sur les activités économiques 1981 (ENAE 81)" (session 6).
- MAROC
- SAMRAOUI Abdelaziz - Direction de la Statistique - RABAT.
"Enquête nationale sur la population active - Concepts de population active" (session 3).
 - M'RABET Mohamed - Direction de la Statistique - RABAT.
"L'emploi au Maroc, sources d'information, niveaux, structures et difficultés d'approche" (session 3).
 - BAJJOU Omar - Direction de la Statistique - RABAT.
"Enquête sur le secteur Bâtiment et Travaux Publics : Note de présentation" (session 6).
 - ABZAHD Mohamed - Direction de la Statistique - RABAT.
"L'observation de l'emploi à travers les enquêtes auprès des ménages : aspects méthodologiques" (session 3).
 - AFRHOUL Mohamed - Direction de la Statistique - RABAT.
"Inventaire des sources d'information sur les entreprises et les établissements" (session 2).
 - BENRIDA Ahmed - Ministère du Plan - RABAT.
"Etude des liaisons Education - Formation - Emploi" (session 4)
- B.I.T.
- MEHRAN Farhad - Bureau des Statistiques.BIT - GENEVE.
"Une proposition pour la mesure de l'emploi dans le secteur non structuré, dans les enquêtes auprès des ménages" (session 1).

FRANCE

- CHARMES Jacques - ORSTOM - PARIS.
"Le secteur non structuré, l'emploi et le sous-emploi - Quelques réflexions sur les concepts utilisés dans les enquêtes" (session 1).
"Deux estimations de l'emploi dans le secteur non structuré en Tunisie : résultats de l'analyse comparative" (session 7).
- DUTERIEZ Marie-Claude - Centre National Informatique de L'INSEE à Orléans.
"Traitement des données de l'enquête Emploi" (session 8).

LISTE DES PARTICIPANTS

Pays représentés *	Nombre de représentants
Algérie	1
Bénin	2
Burundi	1
Congo	1
Côte d'Ivoire	3
Gabon	2
Haïti	1
Mali	2
Mauritanie	1
Niger	1
Sénégal	3
Togo	2
Tunisie	3
Zaire	1

* Non compris Maroc et France.

- ALGERIE - SOUAMES Ahmed, Sous directeur des Statistiques sociales - Ministère de la Planification et de l'aménagement du territoire - BP 55 ALGER 1er novembre.
- BENIN - ADJIKOUIN Justin, Directeur des Statistiques de la Production et de l'Emploi - Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique - BP 323 COTONOU.
- ADJAI Lucien, chef de la division "Emploi" - Ministère du Plan - BP 239 COTONOU.
- BURUNDI - SINDIHO Venant, chef de la section "Statistiques Economiques" - Service National des Etudes et Statistiques - Ministère de la Présidence chargé du Plan - BP 1156 BUJUMBURA.
- CONGO - BAYINA Paul, chef du service des Statistiques de l'Emploi - C.N.S.E.E. BP 2031 BRAZZAVILLE.
- COTE D'IVOIRE - DAHO BAKARY, Sous Directeur des Statistiques générales - Direction de la Statistique - 01 BP V 55 ADIDJAN 01.
- KOFFI KOFFI Paul, Sous Directeur des Programmes et Etudes - Ministère du Travail et de l'Ivoirisation des cadres - Direction de l'emploi. BP V 119 ABIDJAN.
- GOUREY Hughes Alain Kouassi, Ingénieur des travaux Statistiques - Ministère du Travail et de l'Ivoirisation des cadres - Direction générale de l'Office de la Main d'oeuvre. BP V 108 ABIDJAN.
- GABON - NTO ESSONO Léon - Directeur de la comptabilité nationale - Direction générale de la Statistique et des Etudes Economiques BP 2081 LIBREVILLE.
- MINKO Jean Prosper - Chef du Service Statistique et de l'Informatique - Ministère du Travail et de l'Emploi BP 2256 LIBREVILLE.
- HAITI - GARDINER Raymond - Directeur de la division "Recensement et Enquêtes Nationales" - Institut haïtien de Statistique et d'informatique - Boulevard Harry Truman. Cité de l'Exposition. PORT-AU-PRINCE.
- MALI - COULIBALY Oumar, chef de la division des Enquêtes, Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique BP 12 BAMAKO.
- SISSOKO Sountoucumba, chef de la division Comptabilité Nationale - Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique - BP 12 BAMAKO.
- MAURITANIE - BABA OULD BOUMEISS, chef du service de la Synthèse des comptes nationaux - Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale - BP 240 NOUAKCHOTT.
- NIGER - SOUMAILA Kailou, chef du Service National de la Main d'Oeuvre - BP 722 NIAMEY.

- SENEGAL
- BA Hamidou, statisticien démographe - Direction de la statistique - BP 116 DAKAR.
 - DIOP Abdoulaye, chef de la Division des statistiques générales - Direction de la Statistique - BP 116 DAKAR.
 - N DIAYE Ndiappe, Directeur du Collège statistique - E.N.E.A - BP 5084 DAKAR.
- TOGO
- KOUDAYA Akakpo, Economiste - Direction de la Statistique - Division "Documentation et Publications" - BP 118 LOMÉ.
 - AKPAKA K. Attitso, chef de la division Statistique du travail - Direction Générale du Travail - BP 350 LOME.
- TUNISIE
- DRIRA Mahmoud, Directeur des statistiques démographiques et sociales - I.N.S. 70 rue Ech Chem - BP 65 - 1015 TUNIS.
 - MOUSSA Mohamed, Sous Directeur des statistiques d'entreprises - I.N.S. - 70 rue Ech Chem BP 65-1015 TUNIS.
 - SANAA Ali, chef du service des Etudes et de la Planification - Ministère des Affaires Sociales - Boulevard Bab Benat - TUNIS.
- ZAIRE
- LUTEKE SHABANTU, Superviseur régional au Secrétariat National du Recensement - Institut National de la Statistique - BP 20 GC KINSHASA GOMBE.
- MAROC
- CHERKAOUI Abdelmalek, Secrétaire Général du Plan - Ministère du Plan - RABAT.
 - . Direction de la Statistique - Ministère du Plan - BP 178 RABAT.
 - TADILI Mostafa, Directeur de la statistique.
 - EL GHAZALI Abdelaziz, Directeur adjoint, chef de la division Population.
 - ABBASSI Ahmed, Adjoint technique - Service des Enquêtes Sectorielles.
 - ABERBACH Lhaj, Ingénieur d'Application.
 - ABZAHD Mohamed, chef de la division "Enquêtes auprès des ménages"
 - AFKIR Mostapha, chef du service de la synthèse.
 - AFRHOUL Mohamed, chef du service du Fichier.
 - AZAMMAN Saïd, Ingénieur.
 - AZZABI ZOURAQ Azzedine, chef de la division des enquêtes auprès des Entreprises.
 - BAJJOU Omar, chef du Service des Enquêtes Sectorielles.
 - BAHSEIN Homman, adjoint technique, service des enquêtes sectorielles.
 - BELLA MAMMER Leïla, Ingénieur d'application de statistique et démographie au C.E.R.E.D.

- BEN ABDELHADI Mohamed, Ingénieur d'application au Service des Enquêtes sectorielles.
- BENNANI Mekki, Ingénieur d'application au Service des Enquêtes sectorielles.
- BOURCHACHEN Jamal, Ingénieur d'application.
- CHAHID Abdelillah, Ingénieur d'application.
- CHAOUI Abdelatif, Ingénieur.
- FEHRY FASSY Youssef, chargé d'études - Bureau du secteur informel.
- HAKIK Ahmed, Ingénieur d'application.
- LAHRACH Jamila, Ingénieur d'application au Service des Enquêtes sectorielles.
- MEKNASSI Ouafae, Ingénieur d'application.
- M'RABET Mohamed, Ingénieur statisticien démographe.
- RAHALY Jilali, Ingénieur d'application au service des enquêtes sectorielles.
- RALLAB Sallah, Ingénieur d'application.
- RHAZAL M'hammed, Ingénieur d'application.
- SALMI Amat Rahmane, Ingénieur d'application.
- SAMRAOUI Abdelaziz chef du service des Enquêtes sur les activités économiques des ménages.
- THICH Bouehaïb, chef du service des Indices.
- ZOUNAIBIRI Saïd, Ingénieur.

Ministère de l'Artisanat et des Affaires Sociales - RABAT.

- FOUAD Lahlou, Secrétaire Général.
- BEN ABDALLAH Omar, Directeur de l'Artisanat.
- BENSALD Amal, service de la formation professionnelle.
- SABI Ahmed, Direction de l'Artisanat.
- HAMARAS Abdellatif, Direction de l'Artisanat.
- EL JAZOULI, Directeur de la Fédération des Chambres d'Artisanat.

Autres administrations

- BENRIDA Ahmed, chef de la Division Planification des ressources humaines, Direction de la Planification - BP 178 RABAT.
- MOUFLIH Boujemâa, cellule des prix et commercialisation, Ministère de l'Agriculture, Direction de la Planification et des Affaires économiques - RABAT.
- ADDIOUI Lhou, chef du service des Etudes statistiques, ministère de l'Emploi et de la promotion nationale, RABAT.

- ALAMI Mohamed, Direction des statistiques - Ministère du Commerce de l'Industrie et du Tourisme, 5 rue Errich - RABAT.
- SEFRIQUI Fouad, Maître de conférence, Institut National de l'Aménagement et d'Urbanisme BP 6215 RABAT.
- BEN OMAR Hassan, Faculté des Sciences de l'Education - 72 bis Avenue du Chellah RABAT.
- DAOUDI Ahmed, Ministère de l'habitat et de l'aménagement du territoire, Direction de l'urbanisme et de l'architecture - RABAT.
- EL GHZAOU, Ministère de l'habitat et de l'aménagement du territoire, Direction de l'urbanisme et de l'architecture - RABAT.
- FAHIM Abdelmoughit - Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre chargé des Affaires administratives RABAT.
- BELGHAZI Saâd, Maître assistant, I.N.S.E.A. BP 6217 RABAT.
- BELGUENDOZ Abdelkrim, Professeur d'Economie, Faculté de droit et de Sciences Economiques, Boulevard des Nations Unies, RABAT.
- NADIF Mohammed, Enseignant, Faculté de droit, CASABLANCA.
- TEBBAA Mohamed, Maître Assistant, Faculté de Sciences Economiques de CASABLANCA, 9 rue Sieyes, Boulevard Al Massira CASABLANCA.
- NEJJATI ALAMI Rajal, Enseignant, Faculté de droit de FES.
- BENNASER Mohamed, Enseignant chercheur, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines - Université Mohamed V - OUJDA.

FRANCE - INSEE 18 Boulevard Adolphe Pinard 75675 PARIS CEDEX 14.

- BLANC Michel, chef de la division "Etudes et Méthodes pour la coopération" - Département de la coopération.
 - DUTERIEZ Marie Claude, chef de secteur informatique - CNI d'Orléans 8 rue Edouard Branly 45046 ORLEANS CEDEX.
 - GRAIS Bernard, chef du service Emploi-Revenu, Département Population Ménages.
 - ROY Gildas, division "Sondages", Département Population Ménages.
 - SERRE André, division "Programmes de coopération" - Département de la coopération.
 - TAHON Marie, division "Programmes de coopération" - Département de la coopération.
 - THEODORE Gérard - Chargé de mission auprès du Directeur Général de l'INSEE.
- ORSTOM - 24 rue Bayard - 75008 PARIS.
- CHARMES Jacques, Economiste maître de recherche, INSEE - Département de la coopération - 18 Boulevard Adolphe Pinard 75675 PARIS CEDEX.

- DOMENACH Hervé, Démographe chargé de recherche, mission ORSTOM
BP 81. 97201 FORT DE FRANCE CEDEX MARTINIQUE.
- GENDREAU Francis, démographe, équipe de direction ORSTOM -
24 rue Bayard 75008 PARIS.
- SCHWARTZ Alfred, Socio-économiste, Directeur de recherche,
centre ORSTOM de LOME - BP 375 LOME TOGO.
- VALETTE Alain. Economiste maître de recherche, ORSTOM -
24, rue Bayard - 75008 PARIS.
- Ministère des Relations Extérieures - COOPERATION.
 - OUDIN Xavier, Economiste - Secrétariat d'Etat au Plan et
à l'Industrie - BP V 65 ABIDJAN COTE D'IVOIRE.
- B.I.T. - MEHRAN Farhad - Bureau des statistiques - BIT - CH 1211
GENEVE 22 SUISSE.